

Portrait statistique de l'éducation

Région administrative
de la Côte-Nord (09)

2005



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions,
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Sylvie Gagné, production des tableaux et des graphiques
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2005

Note

Le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative. Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Lorsque des données sont présentées par commission scolaire, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montréal
CS New Frontiers	Montréal

Préface

Le présent portrait statistique de l'éducation de la région de la Côte-Nord constitue un outil de référence qui vise à alimenter la réflexion et à soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région de la Côte-Nord, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de la Côte-Nord (Sept-Îles)
106, rue Napoléon, 2^e étage
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7
Téléphone : (418) 964-8420 Télécopie : (418) 964-8504
Courriel : dr09-si@meq.gouv.qc.ca

Direction régionale de la Côte-Nord (Baie-Comeau)
625, boulevard Laflèche, local 708, rez-de-chaussée
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 295-4400 Télécopie : (418) 295-4467
Courriel : dr09-bc@meq.gouv.qc.ca



Lucy de Mendonça
Directrice régionale

Table des matières

Région de la Côte-Nord

1^{re} section : La démographie régionale

Tableau 1.1 : Population de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions

Tableau 1.2 : Niveau de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Tableau 1.3 : Taux de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Tableau 1.4 : Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

Tableau 2.1 : Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Côte-Nord, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

3^e section : Les effectifs scolaires

Tableau 3.1 : Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Côte-Nord, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

Graphique 3.1 : Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005

Tableau 3.2 : Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

Tableau 3.3 : Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 2003-2004 à 2019-2020

Graphique 3.3 : Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2019-2020

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Côte-Nord, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Côte-Nord, selon le type de formation, de 1997 à 2004, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord, de 2003 à 2014, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord, de 1997 à 2014, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Côte-Nord, selon le type de sanction et le sexe, de 2000 à 2004, session d'automne *(Ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région.)*
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Côte-Nord, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2004, session d'automne *(Ce graphique n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région.)*

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, qui passent au secondaire avec retard, de 2000-2001 à 2004-2005

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2003-2004

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (Suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1999-2000 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1998-1999 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Côte-Nord, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Côte-Nord, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1993 à 2001
- Tableau 5.8 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de la Côte-Nord et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région de la Côte-Nord,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
0-4 ans	7 279	7 064	5 470	4 404	4 104	3 925	3 694
Masculin	3 712	3 618	2 774	2 264	2 109	2 017	1 900
Féminin	3 567	3 446	2 696	2 140	1 995	1 908	1 794
5-9 ans	7 789	7 079	6 746	5 146	4 275	4 018	3 854
Masculin	3 953	3 593	3 467	2 623	2 205	2 073	1 989
Féminin	3 836	3 486	3 279	2 523	2 070	1 945	1 865
10-14 ans	8 861	7 517	6 791	6 372	4 972	4 173	3 947
Masculin	4 611	3 833	3 470	3 285	2 546	2 160	2 043
Féminin	4 250	3 684	3 321	3 087	2 426	2 013	1 904
15-19 ans	8 449	8 510	7 075	6 266	6 004	4 708	3 991
Masculin	4 371	4 404	3 648	3 225	3 115	2 428	2 078
Féminin	4 078	4 106	3 427	3 041	2 889	2 280	1 913
20-24 ans	7 827	7 278	6 351	5 952	5 510	5 293	4 185
Masculin	4 013	3 822	3 333	3 107	2 864	2 771	2 181
Féminin	3 814	3 456	3 018	2 845	2 646	2 522	2 004
25-29 ans	9 939	7 620	6 123	5 777	5 608	5 231	5 055
Masculin	5 030	3 845	3 151	3 014	2 910	2 703	2 627
Féminin	4 909	3 775	2 972	2 763	2 698	2 528	2 428
30-34 ans	10 403	9 601	6 956	5 740	5 701	5 500	5 168
Masculin	5 338	4 922	3 492	2 958	2 977	2 858	2 674
Féminin	5 065	4 679	3 464	2 782	2 724	2 642	2 494
35-39 ans	9 552	10 016	9 075	6 581	5 618	5 649	5 433
Masculin	4 929	5 176	4 571	3 311	2 899	2 953	2 826
Féminin	4 623	4 840	4 504	3 270	2 719	2 696	2 607
40-44 ans	8 359	9 141	9 403	8 555	6 345	5 470	5 543
Masculin	4 421	4 796	4 857	4 333	3 213	2 838	2 913
Féminin	3 938	4 345	4 546	4 222	3 132	2 632	2 630
45-49 ans	6 910	7 956	8 515	8 884	8 208	6 117	5 311
Masculin	3 548	4 212	4 422	4 624	4 195	3 129	2 781
Féminin	3 362	3 744	4 093	4 260	4 013	2 988	2 530
50 ans et +	20 302	23 323	27 256	31 136	35 347	38 374	38 981
Masculin	10 396	11 805	13 792	15 701	17 803	19 233	19 436
Féminin	9 906	11 518	13 464	15 435	17 544	19 141	19 545
Total	105 670	105 105	99 761	94 813	91 692	88 458	85 162
Masculin	54 322	54 026	50 977	48 445	46 836	45 163	43 448
Féminin	51 348	51 079	48 784	46 368	44 856	43 295	41 714

1. Les données de 2006 à 2021 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 2001.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003, [En ligne] :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/index.htm (page consultée le 11 novembre 2004).

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	770	3 260	1 385	1 050	465	30	6 980
Masculin	470	1 705	730	505	135	10	3 560
Féminin	295	1 555	655	560	330	20	3 430
20-24 ans	490	1 055	800	980	1 840	775	5 935
Masculin	295	555	420	530	905	250	2 950
Féminin	205	490	365	445	935	540	2 985
25-29 ans	515	1 015	865	540	1 765	960	5 655
Masculin	300	535	525	245	885	320	2 790
Féminin	205	485	345	305	895	635	2 865
30-34 ans	610	1 090	1 380	495	1 745	1 265	6 580
Masculin	315	470	765	205	925	480	3 155
Féminin	300	625	630	275	825	780	3 425
35-39 ans	810	1 525	2 415	690	2 010	1 255	8 700
Masculin	375	730	1 305	305	1 065	620	4 385
Féminin	420	790	1 095	385	955	655	4 315
40-44 ans	995	2 005	2 425	540	2 055	1 155	9 145
Masculin	435	1 075	1 255	230	1 035	585	4 615
Féminin	555	925	1 175	280	1 015	575	4 530
45-49 ans	985	1 900	2 500	400	1 585	1 035	8 385
Masculin	520	1 015	1 320	195	870	505	4 425
Féminin	465	875	1 185	205	715	530	3 955
50 ans et +	10 825	3 980	6 105	840	2 720	2 145	26 560
Masculin	5 185	1 950	3 245	435	1 630	1 000	13 460
Féminin	5 640	2 035	2 860	390	1 090	1 140	13 095
Total 15 ans et +	15 995	15 820	17 865	5 495	14 165	8 580	77 925
Masculin	7 895	8 020	9 530	2 650	7 440	3 785	39 315
Féminin	8 095	7 795	8 335	2 855	6 730	4 815	38 610

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région de la Côte-Nord,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	11,0	46,7	19,8	15,0	6,7	0,4	100,0
Masculin	13,2	47,9	20,5	14,2	3,8	0,3	100,0
Féminin	8,6	45,3	19,1	16,3	9,6	0,6	100,0
20-24 ans	8,3	17,8	13,5	16,5	31,0	13,1	100,0
Masculin	10,0	18,8	14,2	18,0	30,7	8,5	100,0
Féminin	6,9	16,4	12,2	14,9	31,3	18,1	100,0
25-29 ans	9,1	17,9	15,3	9,5	31,2	17,0	100,0
Masculin	10,8	19,2	18,8	8,8	31,7	11,5	100,0
Féminin	7,2	16,9	12,0	10,6	31,2	22,2	100,0
30-34 ans	9,3	16,6	21,0	7,5	26,5	19,2	100,0
Masculin	10,0	14,9	24,2	6,5	29,3	15,2	100,0
Féminin	8,8	18,2	18,4	8,0	24,1	22,8	100,0
35-39 ans	9,3	17,5	27,8	7,9	23,1	14,4	100,0
Masculin	8,6	16,6	29,8	7,0	24,3	14,1	100,0
Féminin	9,7	18,3	25,4	8,9	22,1	15,2	100,0
40-44 ans	10,9	21,9	26,5	5,9	22,5	12,6	100,0
Masculin	9,4	23,3	27,2	5,0	22,4	12,7	100,0
Féminin	12,3	20,4	25,9	6,2	22,4	12,7	100,0
45-49 ans	11,7	22,7	29,8	4,8	18,9	12,3	100,0
Masculin	11,8	22,9	29,8	4,4	19,7	11,4	100,0
Féminin	11,8	22,1	30,0	5,2	18,1	13,4	100,0
50 ans et +	40,8	15,0	23,0	3,2	10,2	8,1	100,0
Masculin	38,5	14,5	24,1	3,2	12,1	7,4	100,0
Féminin	43,1	15,5	21,8	3,0	8,3	8,7	100,0
Total 15 ans et +	20,5	20,3	22,9	7,1	18,2	11,0	100,0
Masculin	20,1	20,4	24,2	6,7	18,9	9,6	100,0
Féminin	21,0	20,2	21,6	7,4	17,4	12,5	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de 0 à 17 ans		
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²	Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²
CS du Littoral	890	450	50,6	920	275	29,9
CS de l'Estuaire	6 460	1 910	29,6	6 745	1 365	20,2
CS du Fer	5 455	1 675	30,7	5 685	985	17,3
CS de la Moyenne-Côte-Nord	930	360	38,7	1 010	165	16,3
Côte-Nord³	13 735	4 395	32,0	14 360	2 790	19,4
Ensemble du Québec⁴	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920	12,2

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. Dans le calcul de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est un homme sont évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont prises en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond aux 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne pas avoir travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik) ne se trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des données des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
5. Les données pour l'ensemble du Québec ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Côte-Nord,
selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais ¹	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS du Littoral	0	0	0	0
CS de l'Estuaire	18	0	0	18
CS du Fer	12	0	0	12
CS de la Moyenne-Côte Nord	2	0	0	2
Total	32	0	0	32
Établissements d'enseignement secondaire				
CS du Littoral	0	0	0	0
CS de l'Estuaire	3	0	0	3
CS du Fer	3	0	0	3
CS de la Moyenne-Côte Nord	1	0	0	1
Total	7	0	0	7
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS du Littoral	4	8	2	14
CS de l'Estuaire	4	0	0	4
CS du Fer	0	0	0	0
CS de la Moyenne-Côte Nord	3	0	0	3
Total	11	8	2	21
Centres de formation professionnelle				
CS du Littoral	3	8	3	14
CS de l'Estuaire	1	0	1	2
CS du Fer	1	0	0	1
CS de la Moyenne-Côte Nord	1	0	0	1
Total	6	8	4	18
Centres d'éducation des adultes				
CS du Littoral	3	8	3	14
CS de l'Estuaire	2	0	0	2
CS du Fer	4	0	0	4
CS de la Moyenne-Côte Nord	1	0	0	1
Total	10	8	3	21
Total des établissements des CS²				
CS du Littoral	10	24	8	42
CS de l'Estuaire	28	0	1	29
CS du Fer	20	0	0	20
CS de la Moyenne-Côte Nord	8	0	0	8
Total	66	24	9	99
Établissements privés³				
Secondaire	2	0	0	2
Total	2	0	0	2

1. La rubrique « Français et anglais » comprend les langues amérindiennes et l'inuktitut en tant que langue d'enseignement.

2. La région attribuée à l'école est celle où se situe le centre administratif de la commission scolaire.

3. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

TABLEAU 2.1 (Suite)

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Côte-Nord,
selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Écoles gouvernementales				
Primaire	0	0	3	3
Secondaire	1	0	1	2
Primaire et secondaire	2	1	3	6
Total	3	1	7	11
Cégeps	1	0	1	2

Source : Système d'information sur les organismes scolaires (REFSIO).

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Côte-Nord¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

Français	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	0	8	22	13	16
Masculin	0	**	13	**	11
Féminin	0	**	9	**	5
Préscolaire 5 ans	225	207	203	184	171
Masculin	120	102	102	94	76
Féminin	105	105	101	90	95
Primaire	2 505	2 453	2 343	2 319	2 246
Masculin	1 259	1 217	1 160	1 152	1 112
Féminin	1 246	1 236	1 183	1 167	1 134
Secondaire	2 092	1 989	1 992	1 913	1 824
Masculin	1 031	1 001	1 004	989	892
Féminin	1 061	988	988	924	932
Total	4 822	4 657	4 560	4 429	4 257
Masculin	2 410	2 323	2 279	2 237	2 091
Féminin	2 412	2 334	2 281	2 192	2 166

Anglais	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	41	45	28	32	36
Masculin	21	29	16	17	17
Féminin	20	16	12	15	19
Préscolaire 5 ans	74	73	67	58	68
Masculin	43	35	45	39	38
Féminin	31	38	22	19	30
Primaire	473	457	454	440	424
Masculin	243	245	256	257	247
Féminin	230	212	198	183	177
Secondaire	388	385	374	374	369
Masculin	184	187	178	184	183
Féminin	204	198	196	190	186
Total	976	960	923	904	897
Masculin	491	496	495	497	485
Féminin	485	464	428	407	412

Côte-Nord¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	314	309	269	266	248
Masculin	155	171	142	123	119
Féminin	159	138	127	143	129
Préscolaire 5 ans	1 100	1 058	974	964	908
Masculin	582	538	500	489	482
Féminin	518	520	474	475	426
Primaire	7 317	7 198	6 956	6 638	6 405
Masculin	3 734	3 720	3 601	3 436	3 305
Féminin	3 583	3 478	3 355	3 202	3 100
Secondaire	5 847	5 641	5 495	5 519	5 553
Masculin	2 975	2 844	2 759	2 741	2 773
Féminin	2 872	2 797	2 736	2 778	2 780
Total	14 578	14 206	13 694	13 387	13 114
Masculin	7 446	7 273	7 002	6 789	6 679
Féminin	7 132	6 933	6 692	6 598	6 435

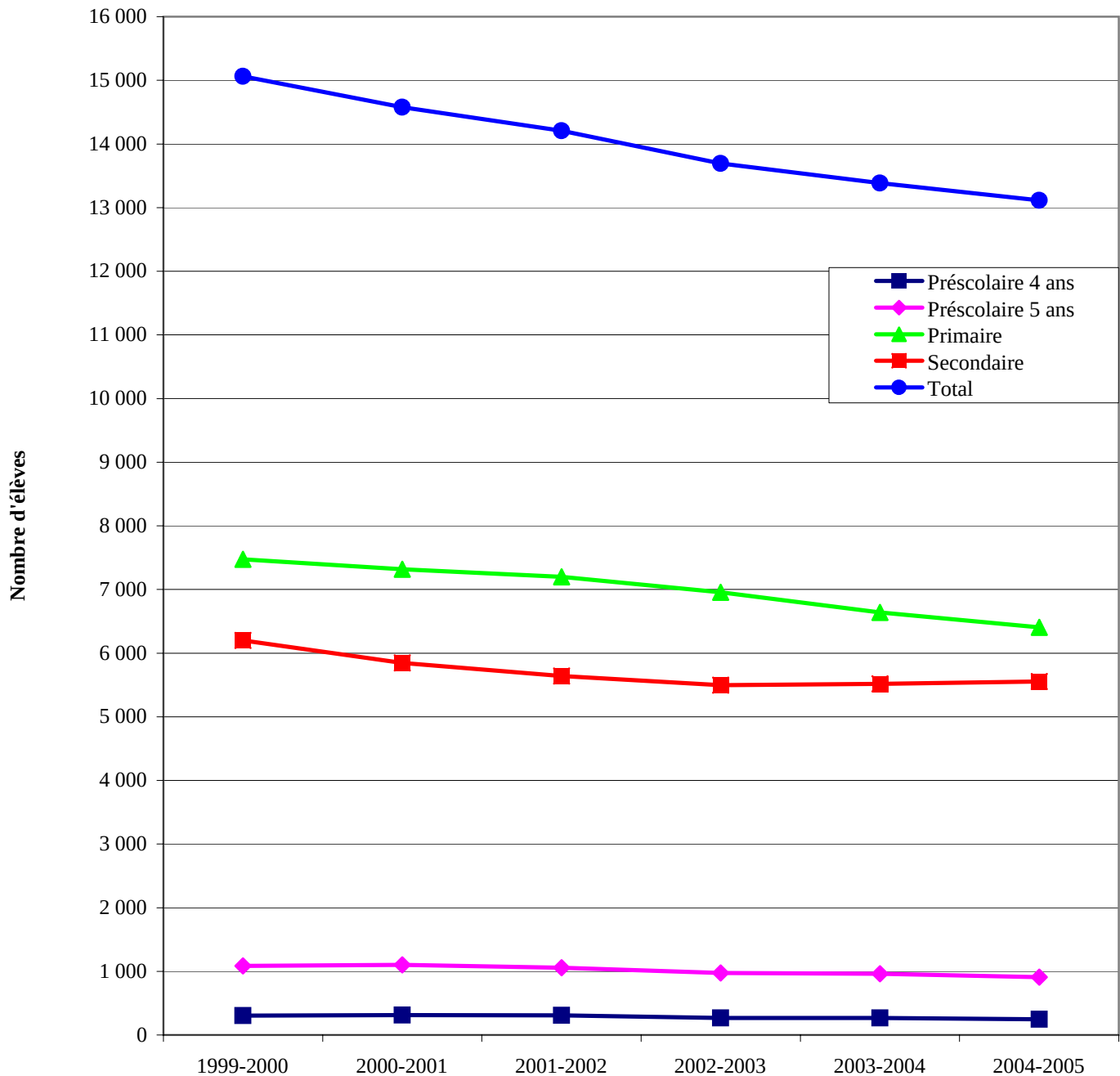
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Côte-Nord¹,
selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS du Littoral	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	58	73	44	68	56
Masculin	31	42	25	34	26
Féminin	27	31	19	34	30
Préscolaire 5 ans	65	61	73	49	68
Masculin	39	33	43	28	34
Féminin	26	28	30	21	34
Primaire	399	394	371	357	341
Masculin	204	212	214	217	203
Féminin	195	182	157	140	138
Secondaire	347	332	322	334	336
Masculin	161	155	152	156	165
Féminin	186	177	170	178	171
Total	869	860	810	808	801
Masculin	435	442	434	435	428
Féminin	434	418	376	373	373

CS de l'Estuaire	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	178	175	149	148	130
Masculin	86	97	78	66	62
Féminin	92	78	71	82	68
Préscolaire 5 ans	508	496	457	426	400
Masculin	264	242	227	200	202
Féminin	244	254	230	226	198
Primaire	3 631	3 533	3 402	3 165	2 967
Masculin	1 882	1 850	1 765	1 636	1 514
Féminin	1 749	1 683	1 637	1 529	1 453
Secondaire	2 895	2 782	2 683	2 730	2 756
Masculin	1 522	1 468	1 415	1 409	1 412
Féminin	1 373	1 314	1 268	1 321	1 344
Total	7 212	6 986	6 691	6 469	6 253
Masculin	3 754	3 657	3 485	3 311	3 190
Féminin	3 458	3 329	3 206	3 158	3 063

CS du Fer	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	19	16	21	18	14
Masculin	9	11	9	11	9
Féminin	10	5	12	7	5
Préscolaire 5 ans	432	410	375	404	370
Masculin	230	221	190	209	209
Féminin	202	189	185	195	161
Primaire	2 705	2 688	2 595	2 546	2 536
Masculin	1 361	1 367	1 332	1 301	1 295
Féminin	1 344	1 321	1 263	1 245	1 241
Secondaire	2 078	2 022	2 005	1 999	2 014
Masculin	1 018	971	958	947	983
Féminin	1 060	1 051	1 047	1 052	1 031
Total	5 234	5 136	4 996	4 967	4 934
Masculin	2 618	2 570	2 489	2 468	2 496
Féminin	2 616	2 566	2 507	2 499	2 438

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2 (Suite)

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS de la Moyenne-Côte-Nord	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	59	45	55	32	48
Masculin	29	21	30	12	22
Féminin	30	24	25	20	26
Préscolaire 5 ans	61	60	46	56	35
Masculin	29	28	23	30	16
Féminin	32	32	23	26	19
Primaire	366	373	373	359	355
Masculin	184	181	175	166	177
Féminin	182	192	198	193	178
Secondaire	378	359	335	319	316
Masculin	203	181	164	161	153
Féminin	175	178	171	158	163
Total	864	837	809	766	754
Masculin	445	411	392	369	368
Féminin	419	426	417	397	386

Côte-Nord¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	314	309	269	266	248
Masculin	155	171	142	123	119
Féminin	159	138	127	143	129
Préscolaire 5 ans	1 066	1 027	951	935	873
Masculin	562	524	483	467	461
Féminin	504	503	468	468	412
Primaire	7 101	6 988	6 741	6 427	6 199
Masculin	3 631	3 610	3 486	3 320	3 189
Féminin	3 470	3 378	3 255	3 107	3 010
Secondaire	5 698	5 495	5 345	5 382	5 422
Masculin	2 904	2 775	2 689	2 673	2 713
Féminin	2 794	2 720	2 656	2 709	2 709
Total	14 179	13 819	13 306	13 010	12 742
Masculin	7 252	7 080	6 800	6 583	6 482
Féminin	6 927	6 739	6 506	6 427	6 260

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
de 2003-2004 à 2019-2020

Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2010-2011	2013-2014	2016-2017	2019-2020
Préscolaire 4 ans²	149	143	128	135	128	123	118	115	113
Préscolaire 5 ans	886	805	782	779	755	716	687	670	653
Primaire	6 070	5 858	5 601	5 366	5 175	4 727	4 477	4 224	4 097
Secondaire	4 880	4 964	4 976	4 895	4 718	4 188	3 679	3 443	3 248
Total	11 985	11 770	11 487	11 175	10 776	9 754	8 961	8 452	8 111
Taux de variation (%)		-1,8	-2,4	-2,7	-3,6	-9,5	-8,1	-5,7	-4,0

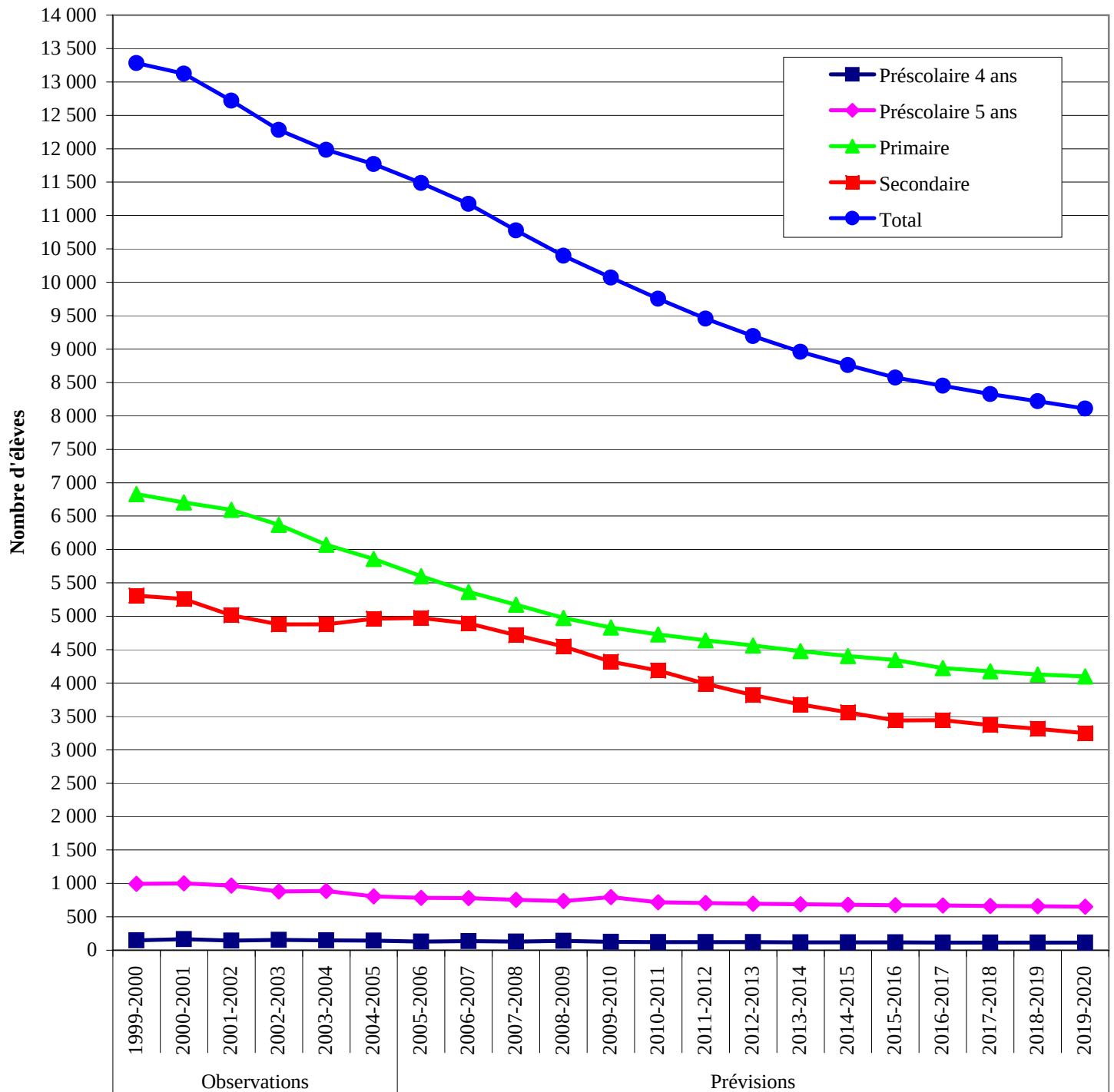
1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont basées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

2. Le préscolaire 4 ans comprend trois volets : la maternelle temps plein (5 demi-journées par semaine); l'animation Passe-Partout; et les groupes de maternelle multiâges. Dans ce tableau, les effectifs de l'animation Passe-Partout ne sont pas inclus, car cette mesure s'adresse plus particulièrement aux parents des enfants de 4 ans. Puisque ces enfants ne fréquentent pas l'école, ils ne sont pas retenus dans le calcul des prévisions des effectifs.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, de 1999-2000 à 2019-2020



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé
de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Primaire	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Secondaire	325	300	338	385	384
Masculin	188	167	193	218	216
Féminin	137	133	145	167	168
Total	325	300	338	385	384
Masculin	188	167	193	218	216
Féminin	137	133	145	167	168

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.5

Évolution de l'effectif¹ déclaré en formation générale des jeunes
par les écoles gouvernementales de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	46	105	115	105	47
Masculin	23	68	52	54	24
Féminin	23	37	63	51	23
Préscolaire 5 ans	96	122	132	148	73
Masculin	51	63	77	74	35
Féminin	45	59	55	74	38
Primaire	737	848	996	994	659
Masculin	385	446	516	524	346
Féminin	352	402	480	470	313
Secondaire	605	700	368	536	420
Masculin	293	346	180	276	219
Féminin	312	354	188	260	201
Total	1 484	1 775	1 611	1 783	1 199
Masculin	752	923	825	928	624
Féminin	732	852	786	855	575

1. Données telles que fournies par les écoles et non vérifiées par des mandataires du Ministère puisque aucune subvention n'est attribuée sur la base d'un dénombrement d'élèves.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

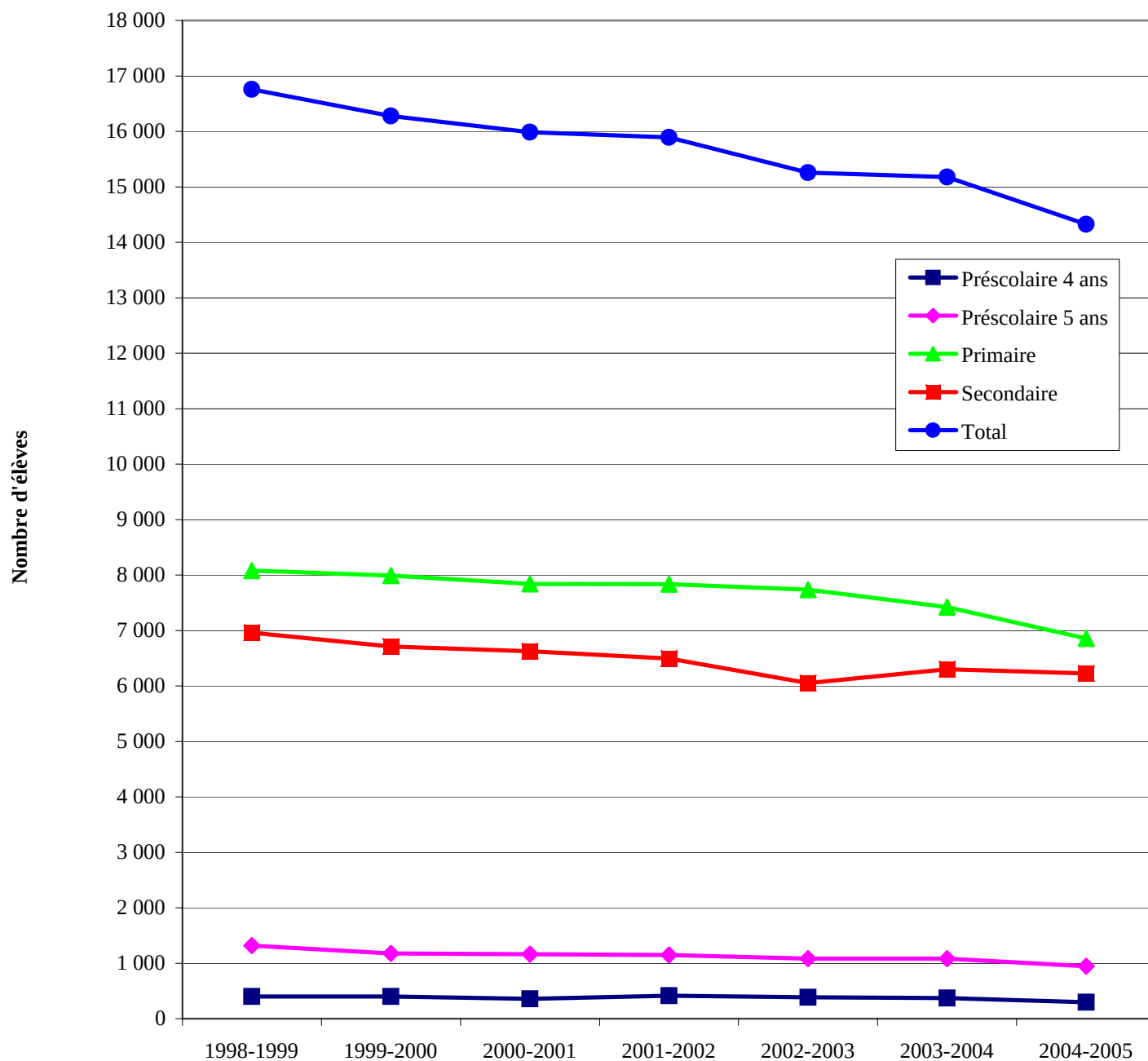
Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	360	414	384	371	295
Masculin	178	239	194	177	143
Féminin	182	175	190	194	152
Préscolaire 5 ans	1 162	1 149	1 083	1 083	946
Masculin	613	587	560	541	496
Féminin	549	562	523	542	450
Primaire	7 838	7 836	7 737	7 421	6 858
Masculin	4 016	4 056	4 002	3 844	3 535
Féminin	3 822	3 780	3 735	3 577	3 323
Secondaire	6 628	6 495	6 051	6 303	6 226
Masculin	3 385	3 288	3 062	3 167	3 148
Féminin	3 243	3 207	2 989	3 136	3 078
Total	15 988	15 894	15 255	15 178	14 325
Masculin	8 192	8 170	7 818	7 729	7 322
Féminin	7 796	7 724	7 437	7 449	7 003

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Côte-Nord,
selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

	Élèves inscrits à un programme de formation professionnelle ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS du Littoral	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
CS de l'Estuaire	595	437	433	432	432
Masculin	365	270	236	249	284
Féminin	230	167	197	183	148
CS du Fer	352	267	251	273	218
Masculin	235	183	178	196	148
Féminin	117	84	73	77	70
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Côte-Nord²	947	704	684	705	650
Masculin	600	453	414	445	432
Féminin	347	251	270	260	218
Réseau public (72 CS)	59 617	59 176	60 862	62 458	64 946
Masculin	33 620	33 916	35 107	36 283	37 355
Féminin	25 997	25 260	25 755	26 175	27 591
Ensemble du Québec³	61 959	61 633	63 434	65 140	68 293
Masculin	34 750	35 126	36 351	37 636	39 018
Féminin	27 209	26 507	27 083	27 504	29 275

1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

--	--	--

GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région du Côte-Nord,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004

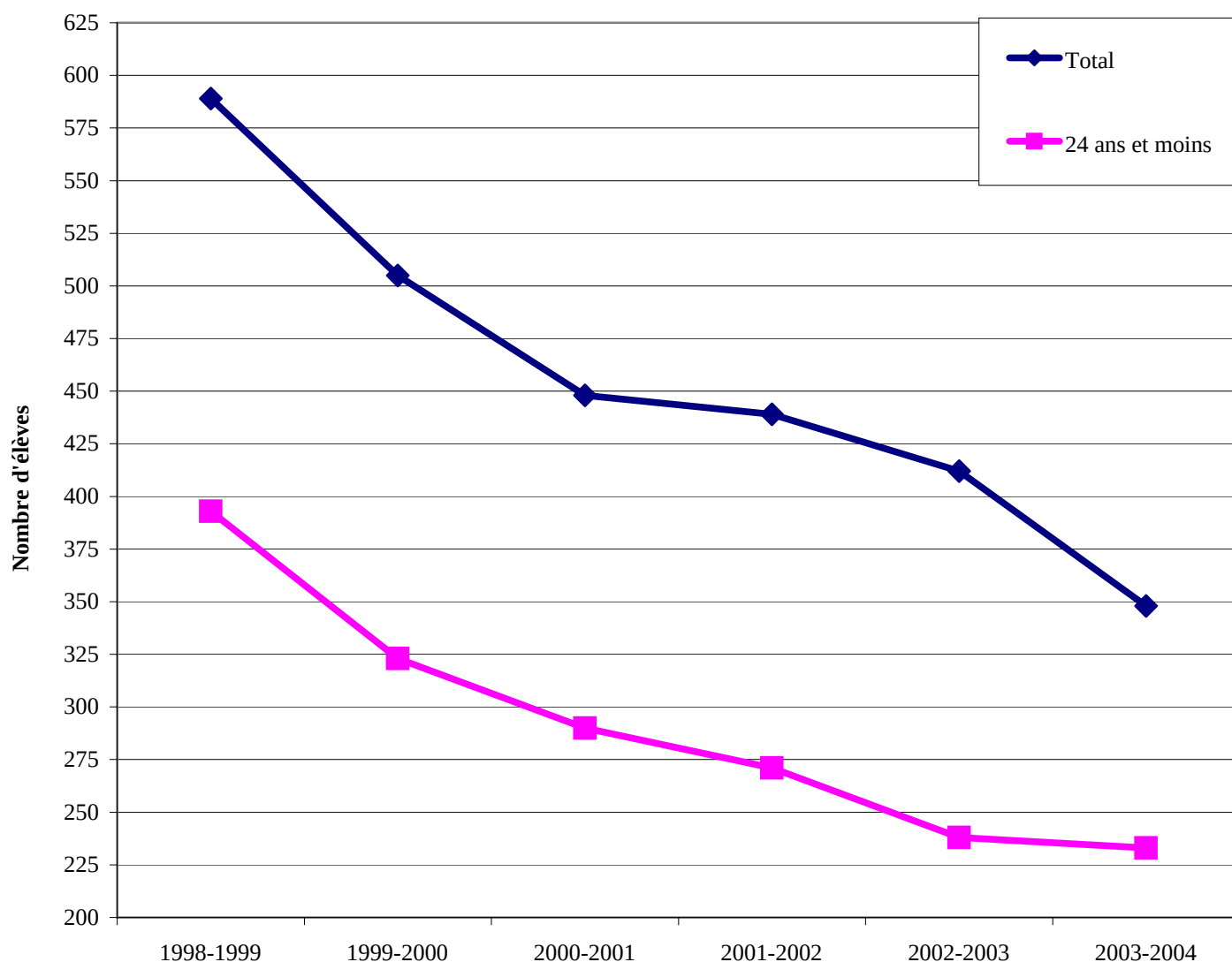
	2000-2001			2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Littoral	0	0	0,0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
CS de l'Estuaire	290	169	58,3	269	146	54,3	260	126	48,5	228	139	61,0
Masculin	163	109	66,9	147	97	66,0	157	97	61,8	169	116	68,6
Féminin	127	60	47,2	122	49	40,2	103	29	28,2	59	23	39,0
CS du Fer	158	121	76,6	170	125	73,5	152	112	73,7	120	94	78,3
Masculin	103	85	82,5	117	87	74,4	99	80	80,8	86	66	76,7
Féminin	55	36	65,5	53	38	71,7	53	32	60,4	34	28	82,4
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Côte-Nord²	448	290	64,7	439	271	61,7	412	238	57,8	348	233	67,0
Masculin	266	194	72,9	264	184	69,7	256	177	69,1	255	182	71,4
Féminin	182	96	52,7	175	87	49,7	156	61	39,1	93	51	54,8
Réseau public (72 CS)	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6	37 907	22 905	60,4	40 157	23 528	58,6
Masculin	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7	21 488	14 107	65,7	22 716	14 569	64,1
Féminin	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0	16 419	8 798	53,6	17 441	8 959	51,4
Ensemble du Québec³	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3	38 397	23 196	60,4	42 225	24 583	58,2
Masculin	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1	21 573	14 174	65,7	23 771	15 110	63,6
Féminin	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1	16 824	9 022	53,6	18 454	9 473	51,3

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1998-1999 à 2003-2004



1. Dans ce graphique, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004

	Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2002-2003 ¹				Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2003-2004 ¹			
	Total	Inscrits au secondaire en 2001-2002			Total	Inscrits au secondaire en 2002-2003		
		Total	Même région	Même région		Total	Même région	Même région
CS du Littoral	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
CS de l'Estuaire	260	94	74	78,7	228	102	77	75,5
Masculin	157	59	41	69,5	169	75	51	68,0
Féminin	103	35	33	94,3	59	27	26	96,3
CS du Fer	152	86	82	95,3	120	65	60	92,3
Masculin	99	64	60	93,8	86	49	44	89,8
Féminin	53	22	22	100,0	34	16	16	100,0
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Côte-Nord ²	412	180	156	86,7	348	167	137	82,0
Masculin	256	123	101	82,1	255	124	95	76,6
Féminin	156	57	55	96,5	93	43	42	97,7
Ensemble du Québec ³	37 907	17 016	13 447	79,0	40 157	17 588	13 961	79,4
Masculin	21 488	10 356	7 929	76,6	22 716	10 609	8 175	77,1
Féminin	16 419	6 660	5 518	82,9	17 441	6 979	5 786	82,9

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

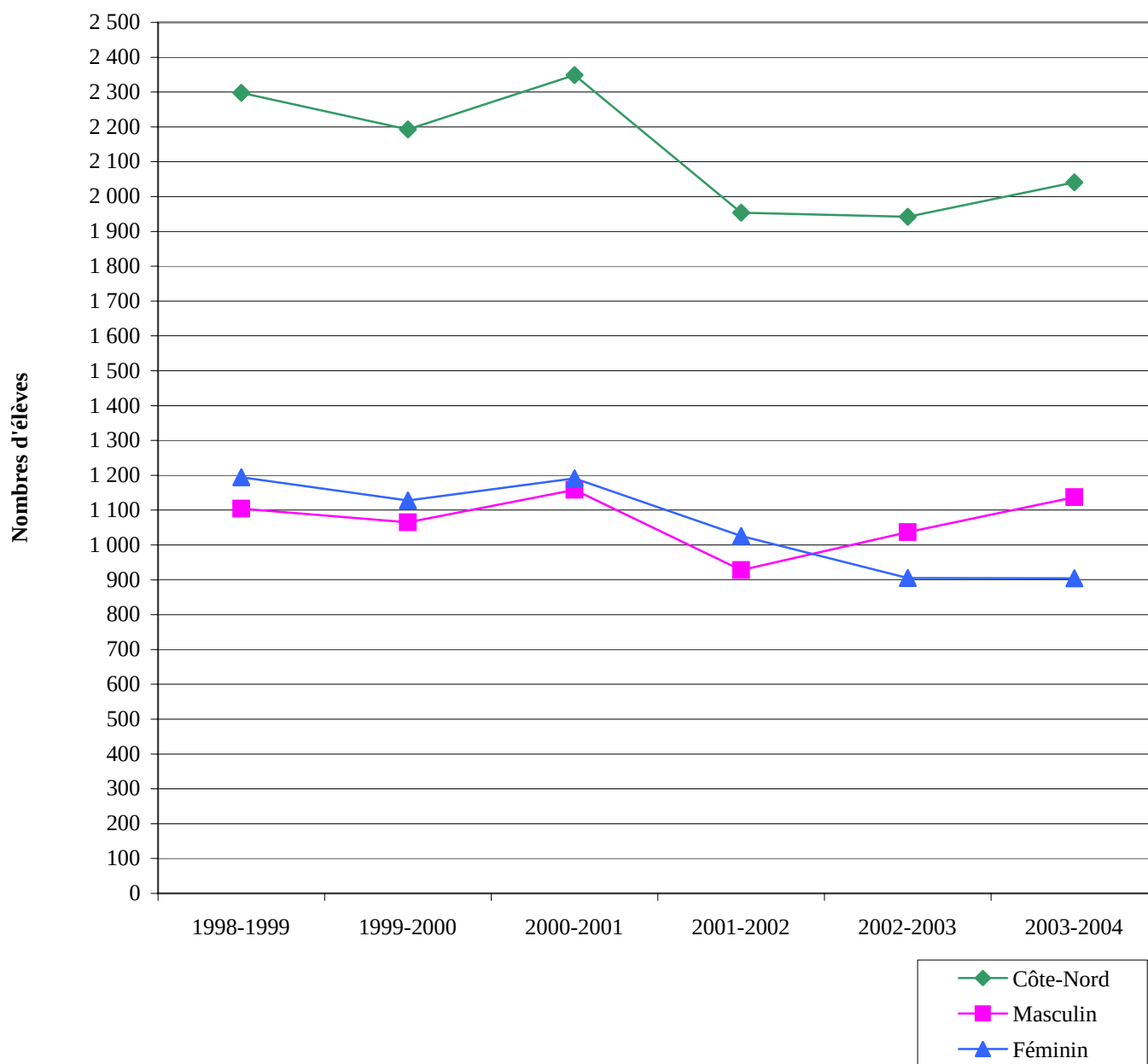
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS du Littoral	273	261	186	169	176
Masculin	67	66	60	114	128
Féminin	206	195	126	55	48
CS de l'Estuaire	930	1 006	876	916	994
Masculin	468	509	427	475	526
Féminin	462	497	449	441	468
CS du Fer	853	959	790	760	762
Masculin	450	499	374	404	432
Féminin	403	460	416	356	330
CS de la Moyenne-Côte-Nord	137	123	102	97	109
Masculin	80	84	67	44	51
Féminin	57	39	35	53	58
Côte-Nord²	2 193	2 349	1 954	1 942	2 041
Masculin	1 065	1 158	928	1 037	1 137
Féminin	1 128	1 191	1 026	905	904
Ensemble du Québec³	144 074	150 457	164 204	169 639	174 367
Masculin	73 871	77 206	82 448	86 008	89 497
Féminin	70 203	73 251	81 756	83 631	84 870

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Littoral	90	31	34,4	95	30	31,6	103	22	21,4
Masculin	35	19	54,3	35	21	60,0	32	9	28,1
Féminin	55	12	21,8	60	9	15,0	71	13	18,3
CS de l'Estuaire	352	253	71,9	381	287	75,3	352	233	66,2
Masculin	181	136	75,1	192	161	83,9	168	125	74,4
Féminin	171	117	68,4	189	126	66,7	184	108	58,7
CS du Fer	302	206	68,2	334	205	61,4	308	215	69,8
Masculin	147	105	71,4	150	101	67,3	130	98	75,4
Féminin	155	101	65,2	184	104	56,5	178	117	65,7
CS de la Moyenne-Côte-Nord	46	32	69,6	54	41	75,9	46	33	71,7
Masculin	25	19	76,0	27	24	88,9	20	15	75,0
Féminin	21	13	61,9	27	17	63,0	26	18	69,2
Côte-Nord²	790	522	66,1	864	563	65,2	809	503	62,2
Masculin	388	279	71,9	404	307	76,0	350	247	70,6
Féminin	402	243	60,4	460	256	55,7	459	256	55,8
Ensemble du Québec³	65 972	33 789	51,2	66 782	33 202	49,7	68 056	34 157	50,2
Masculin	34 158	19 468	57,0	34 221	19 082	55,8	34 553	19 348	56,0
Féminin	31 814	14 321	45,0	32 561	14 120	43,4	33 503	14 809	44,2

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, dans un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit, au cours des deux dernières années.

Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit dans un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.

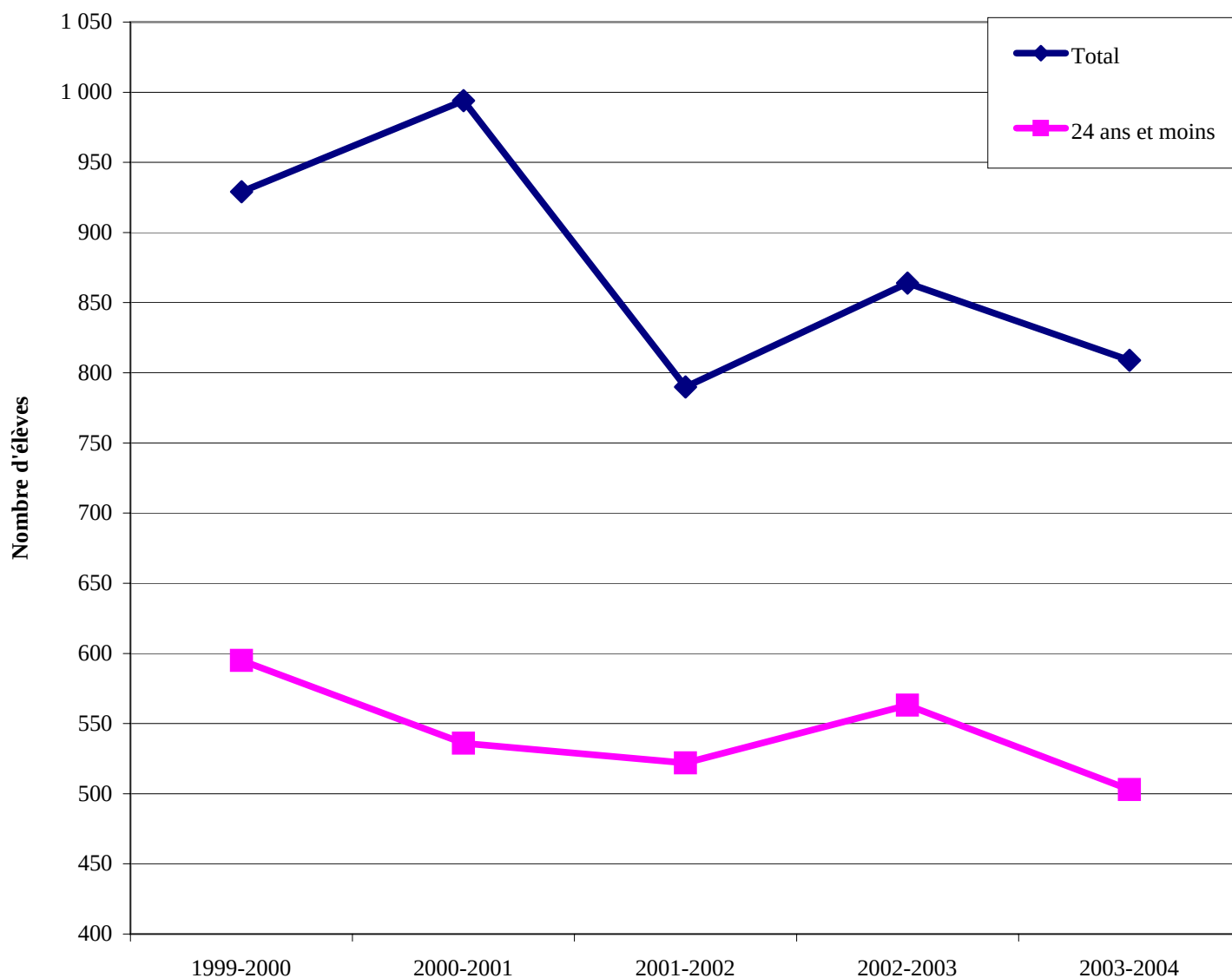
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation
dans les commissions scolaires de la région
de la Côte-Nord, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Littoral	60	37	61,7	73	51	69,9	50	31	62,0
Masculin	22	14	63,6	30	22	73,3	15	8	53,3
Féminin	38	23	60,5	43	29	67,4	35	23	65,7
CS de l'Estuaire	**	**	**	**	0	0,0	**	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	**	0	0,0
Féminin	**	**	**	**	0	0,0	0	0	0,0
CS du Fer	40	18	45,0	38	27	71,1	36	23	63,9
Masculin	23	13	56,5	21	13	61,9	21	14	66,7
Féminin	17	5	29,4	17	14	82,4	15	9	60,0
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Côte-Nord³	101	56	55,4	112	78	69,6	87	54	62,1
Masculin	45	27	60,0	51	35	68,6	37	22	59,5
Féminin	56	29	51,8	61	43	70,5	50	32	64,0
Ensemble du Québec⁴	13 645	7 380	54,1	13 877	7 177	51,7	14 610	7 817	53,5
Masculin	6 293	3 602	57,2	6 259	3 490	55,8	6 470	3 699	57,2
Féminin	7 352	3 778	51,4	7 618	3 687	48,4	8 140	4 118	50,6

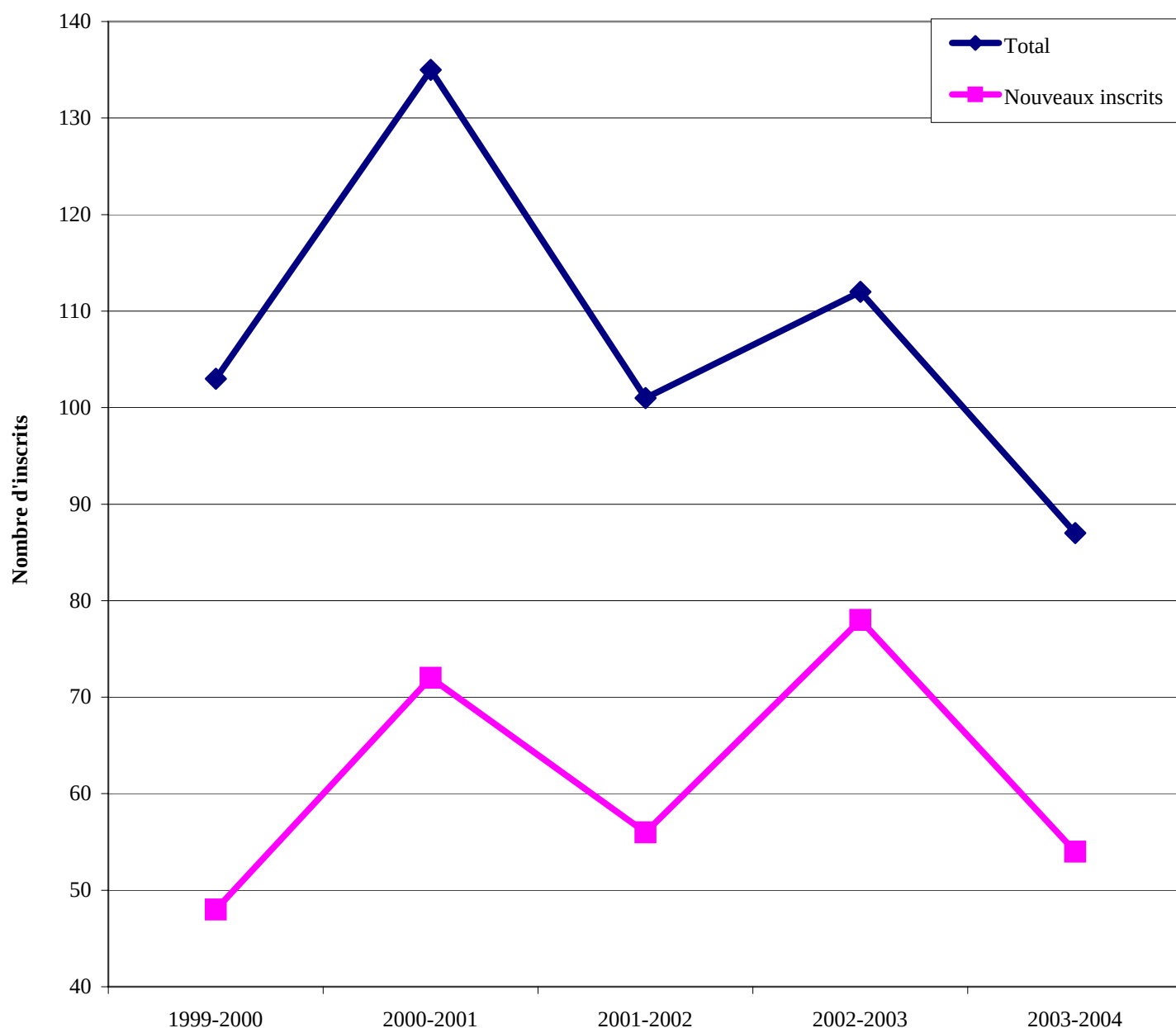
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits une année en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant cette même année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord³, de 1999-2000 à 2003-2004



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Côte-Nord, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

CÉGEP BAIE COMEAU	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	136	128	122	103	87	110
Masculin	43	47	48	39	37	37
Féminin	93	81	74	64	50	73
TECHNIQUE	85	91	51	59	75	56
Masculin	52	42	28	28	44	37
Féminin	33	49	23	31	31	19
AUTRES²	25	30	34	17	24	43
Masculin	16	18	18	10	13	29
Féminin	9	12	16	7	11	14
TOTAL	246	249	207	179	186	209
Masculin	111	107	94	77	94	103
Féminin	135	142	113	102	92	106

CÉGEP SEPT-ÎLES	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	126	108	86	89	90	100
Masculin	36	42	35	31	31	38
Féminin	90	66	51	58	59	62
TECHNIQUE	66	77	75	45	50	45
Masculin	32	37	39	17	18	14
Féminin	34	40	36	28	32	31
AUTRES²	39	50	61	47	38	31
Masculin	31	33	38	26	26	12
Féminin	8	17	23	21	12	19
TOTAL	231	235	222	181	178	176
Masculin	99	112	112	74	75	64
Féminin	132	123	110	107	103	112

CÉGEP DE SEPT-ÎLES (ANGLOPHONE)	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	5	12	7	6	6	5
Masculin	**	**	**	**	**	**
Féminin	**	**	**	**	**	**
AUTRES²	0	0	**	**	0	0
Masculin	0	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	**	**	0	0
TOTAL	5	12	8	7	6	5
Masculin	**	**	**	**	**	**
Féminin	**	**	**	**	**	**

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Côte-Nord,
selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (Suite)

TOTAL SECTEUR PUBLIC

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	267	248	215	198	183	215
Masculin	81	91	86	72	69	77
Féminin	186	157	129	126	114	138
TECHNIQUE	151	168	126	104	125	101
Masculin	84	79	67	45	62	51
Féminin	67	89	59	59	63	50
AUTRES²	64	80	96	65	62	74
Masculin	47	51	56	36	39	41
Féminin	17	29	40	29	23	33
TOTAL	482	496	437	367	370	390
Masculin	212	221	209	153	170	169
Féminin	270	275	228	214	200	221

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX

CÔTE-NORD

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	267	248	215	198	183	215
Masculin	81	91	86	72	69	77
Féminin	186	157	129	126	114	138
TECHNIQUE	151	168	126	104	125	101
Masculin	84	79	67	45	62	51
Féminin	67	89	59	59	63	50
AUTRES²	64	80	96	65	62	74
Masculin	47	51	56	36	39	41
Féminin	17	29	40	29	23	33
TOTAL	482	496	437	367	370	390
Masculin	212	221	209	153	170	169
Féminin	270	275	228	214	200	221

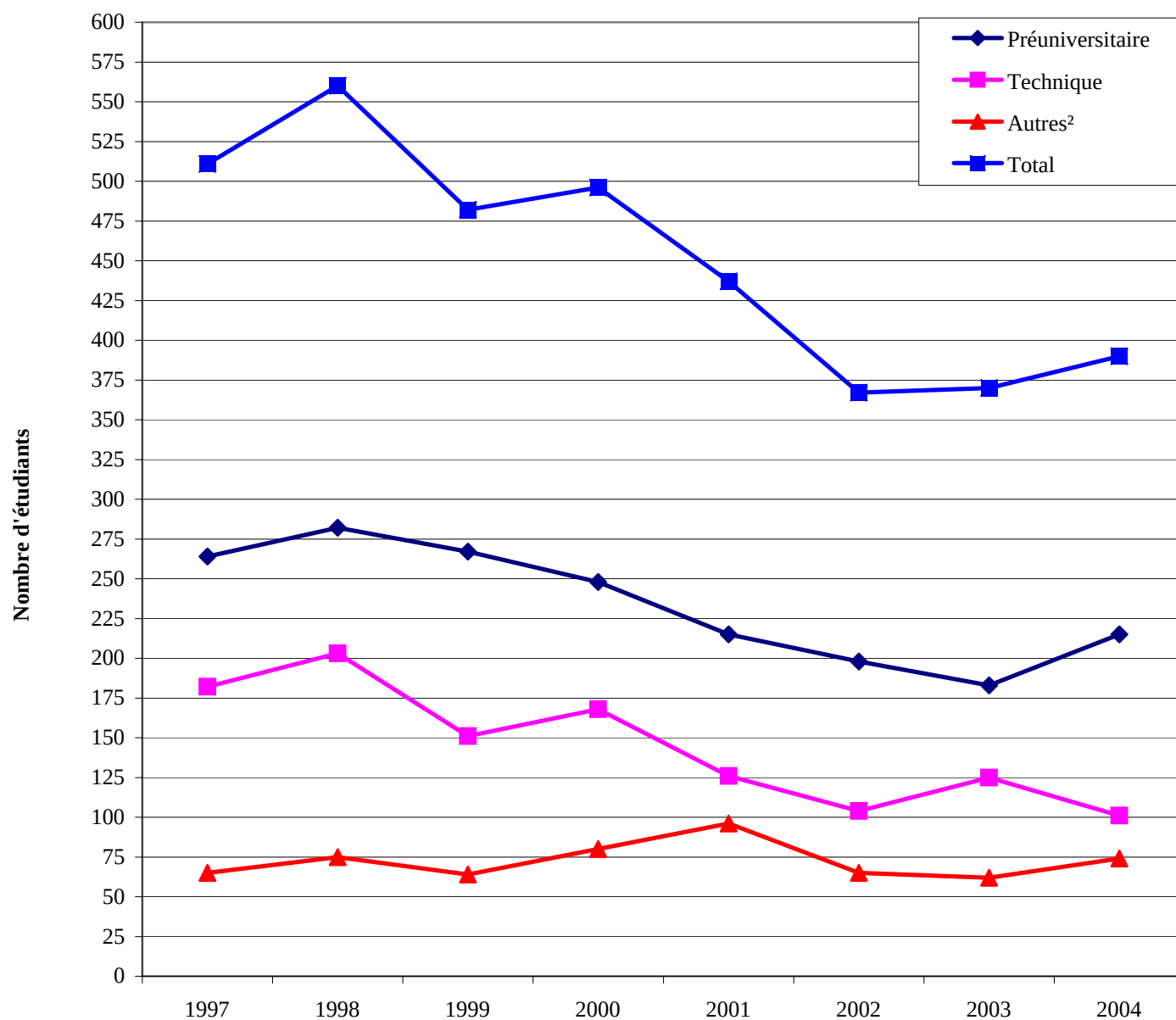
1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

GRAPHIQUE 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Côte-Nord, selon le type de formation,
de 1997 à 2004, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004

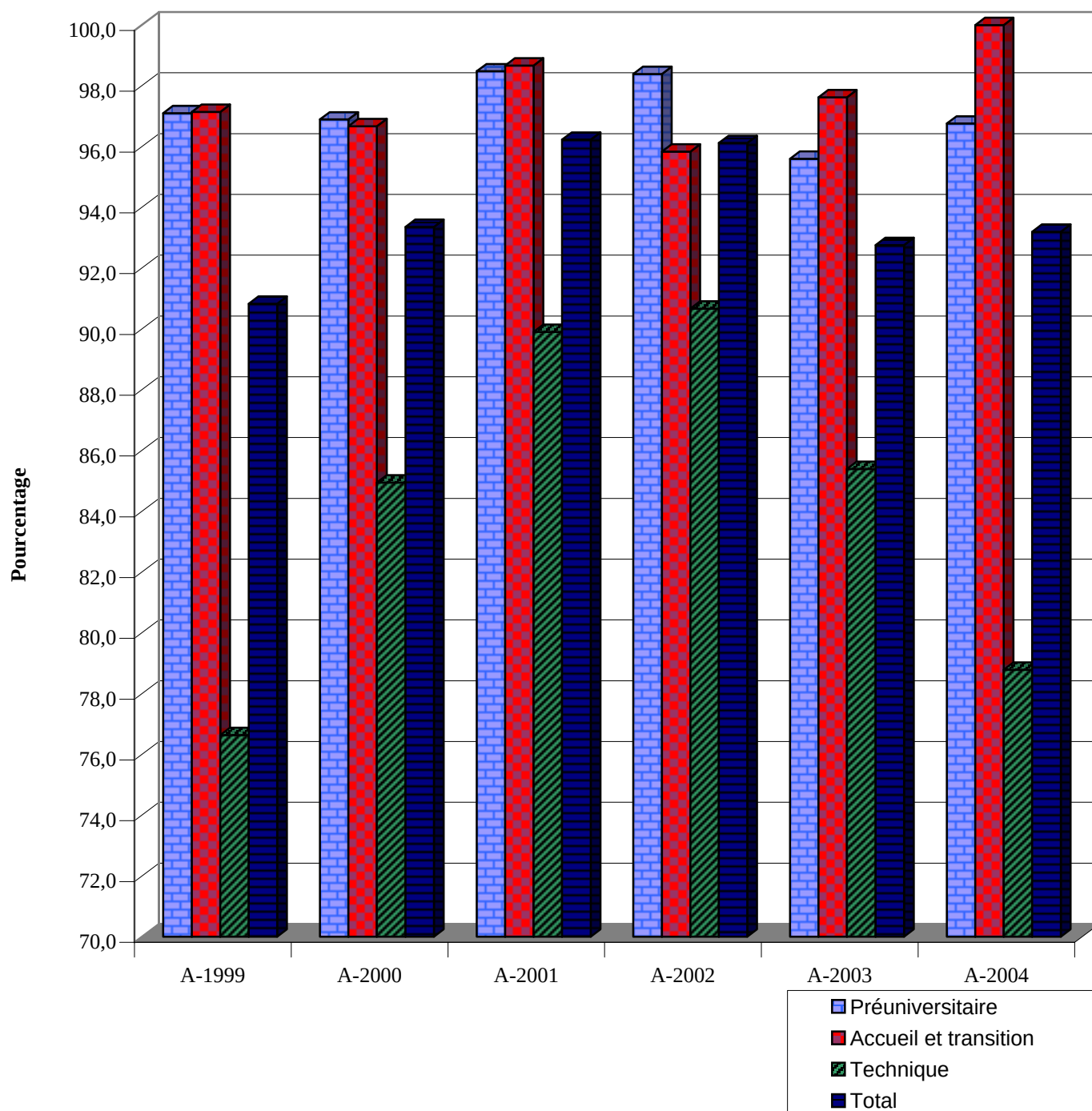
Type de formation	Automne 2001			Automne 2002			Automne 2003			Automne 2004		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	197	194	98,5	186	183	98,4	159	152	95,6	185	179	96,8
Homme	79	76	96,2	68	65	95,6	63	59	93,7	68	65	95,6
Femme	118	118	100,0	118	118	100,0	96	93	96,9	117	114	97,4
ACCUEIL ET TRANSITION	75	74	98,7	48	46	95,8	42	41	97,6	43	43	100,0
Homme	45	44	97,8	24	24	100,0	26	26	100,0	23	23	100,0
Femme	30	30	100,0	24	22	91,7	16	15	93,8	20	20	100,0
TECHNIQUE	99	89	89,9	75	68	90,7	89	76	85,4	66	52	78,8
Homme	57	50	87,7	34	27	79,4	47	37	78,7	33	20	60,6
Femme	42	39	92,9	41	41	100,0	42	39	92,9	33	32	97,0
TOTAL	371	357	96,2	309	297	96,1	290	269	92,8	294	274	93,2
Homme	181	170	93,9	126	116	92,1	136	122	89,7	124	108	87,1
Femme	190	187	98,4	183	181	98,9	154	147	95,5	170	166	97,6

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », SIPEEC été 2005.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Côte-Nord, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire,
des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord,
de 2003 à 2014, session d'automne

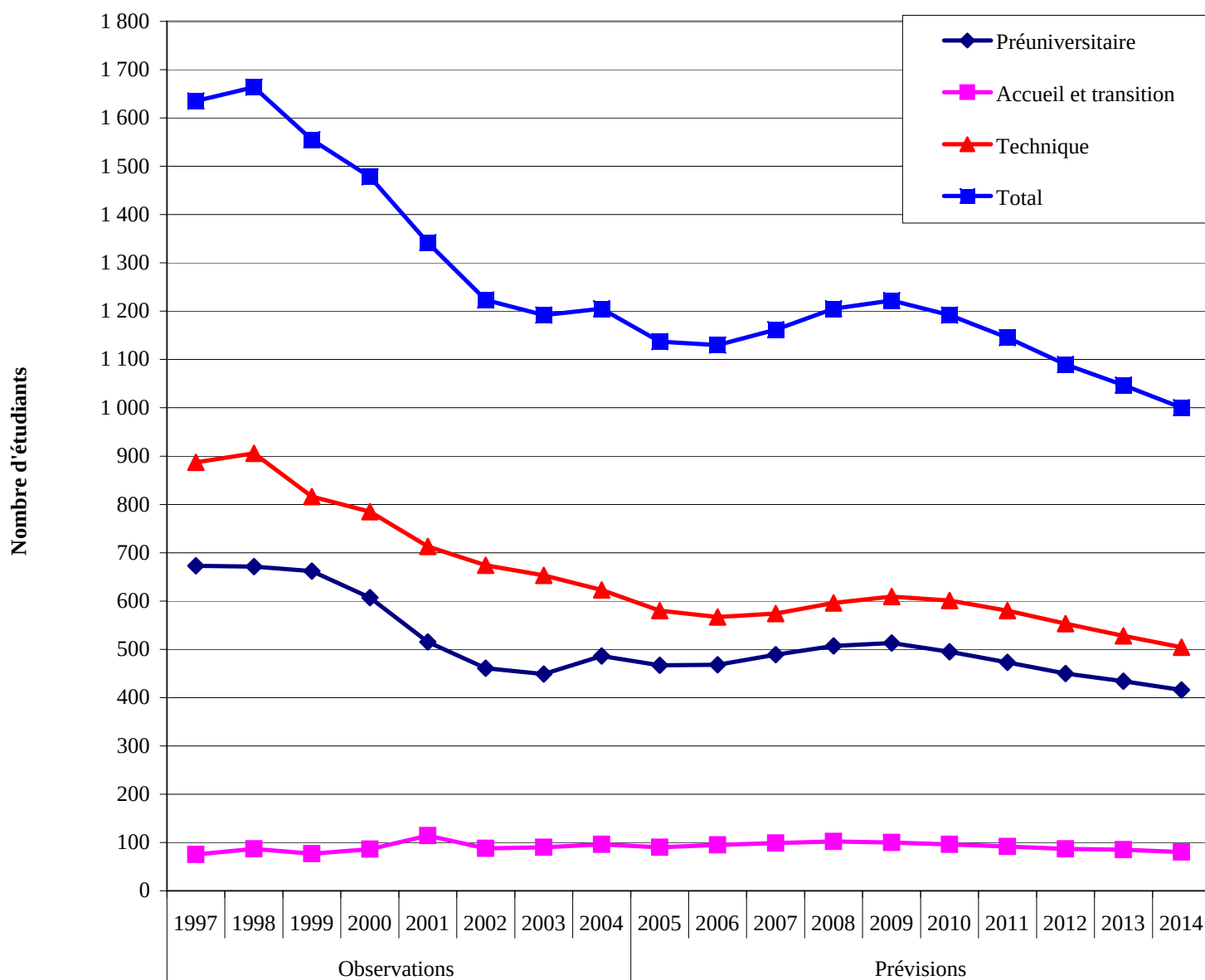
	Observations		Prévisions						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2012	2014
PRÉUNIVERSITAIRE	449	486	467	468	489	507	495	450	416
TECHNIQUE	653	623	580	567	574	596	601	553	504
ACCUEIL ET TRANSITION	90	96	90	95	99	102	96	87	80
TOTAL	1 192	1 205	1 137	1 130	1 162	1 205	1 192	1 090	1 000
TAUX DE VARIATION (%)		1,1	-5,6	-0,6	2,8	3,7	-1,1	-8,6	-7,7

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MELS, DRSI, SIPEEC, juillet 2005 (SIGDEC filtré fixe, versions des 4 mars et 12 juillet 2005).

GRAPHIQUE 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Côte-Nord, de 1997 à 2014, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés
en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord, selon l'ordre d'enseignement
et le sexe¹, de 2002-2003 à 2004-2005

	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
CS du Littoral									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	**	**	100,0	**	**	100,0	**	**	100,0
SECONDAIRE	**	**	100,0	**	**	100,0	**	**	100,0
TOTAL	7	7	100,0	7	7	100,0	8	8	100,0
CS de l'Estuaire									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	93	58	62,0	86	50	58,0	81	50	62,0
SECONDAIRE	44	10	23,0	48	9	19,0	61	13	21,0
TOTAL	137	68	50,0	134	59	44,0	142	63	44,0
CS du Fer									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	70	31	44,0	76	32	42,0	93	51	55,0
SECONDAIRE	36	11	31,0	41	9	22,0	40	11	28,0
TOTAL	106	42	40,0	117	41	35,0	133	62	47,0
CS de la Moyenne-Côte-Nord									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	8	**	**	**	**	100,0	**	**	100,0
SECONDAIRE	7	**	**	**	**	75,0	**	**	75,0
TOTAL	15	11	73,0	14	13	93,0	10	9	90,0
Côte-Nord²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	175	101	58,0	175	95	54,0	184	111	60,0
Masculin	100	55	55,0	103	48	47,0	111	62	56,0
Féminin	75	46	61,0	72	47	65,0	73	49	67,0
SECONDAIRE	90	27	30,0	97	25	26,0	109	31	28,0
Masculin	44	15	34,0	52	14	27,0	62	15	24,0
Féminin	46	12	26,0	45	11	24,0	47	16	34,0
TOTAL	265	128	48,0	272	120	44,0	293	142	48,0
Masculin	144	70	49,0	155	62	40,0	173	77	45,0
Féminin	121	58	48,0	117	58	50,0	120	65	54,0
Ensemble du Québec³									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	11 604	5 084	44,0	12 488	5 668	45,0	13 336	6 089	46,0
Masculin	7 881	3 317	42,0	8 576	3 789	44,0	9 213	4 133	45,0
Féminin	3 723	1 767	47,0	3 912	1 879	48,0	4 123	1 956	47,0
SECONDAIRE	6 394	1 597	25,0	6 942	1 777	26,0	7 538	1 996	26,0
Masculin	3 869	949	25,0	4 319	1 094	25,0	4 784	1 243	26,0
Féminin	2 525	648	26,0	2 623	683	26,0	2 754	753	27,0
TOTAL	17 998	6 681	37,0	19 430	7 445	38,0	20 874	8 085	39,0
Masculin	11 750	4 266	36,0	12 895	4 883	38,0	13 997	5 376	38,0
Féminin	6 248	2 415	39,0	6 535	2 562	39,0	6 877	2 709	39,0

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord, qui passent au secondaire avec retard¹,
selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

	Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003				Élèves au primaire en 2002-2003 qui passent au secondaire en 2003-2004				Élèves au primaire en 2003-2004 qui passent au secondaire en 2004-2005			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Littoral	67	51	16	23,9	81	71	10	12,3	67	62	5	7,5
Masculin	30	21	9	30,0	37	32	5	13,5	40	36	**	**
Féminin	37	30	7	18,9	44	39	5	11,4	27	26	**	**
CS de l'Estuaire	602	514	88	14,6	656	561	95	14,5	607	522	85	14,0
Masculin	323	267	56	17,3	337	275	62	18,4	314	258	56	17,8
Féminin	279	247	32	11,5	319	286	33	10,3	293	264	29	9,9
CS du Fer	440	347	93	21,1	411	323	88	21,4	427	350	77	18,0
Masculin	204	145	59	28,9	202	149	53	26,2	218	172	46	21,1
Féminin	236	202	34	14,4	209	174	35	16,7	209	178	31	14,8
CS de la Moyenne-Côte-Nord	67	55	12	17,9	74	66	8	10,8	57	46	11	19,3
Masculin	32	23	**	**	39	33	**	**	25	17	**	**
Féminin	35	32	**	**	35	33	**	**	32	29	**	**
Côte-Nord²	1 176	967	209	17,8	1 222	1 021	201	16,4	1 158	980	178	15,4
Masculin	589	456	133	22,6	615	489	126	20,5	597	483	114	19,1
Féminin	587	511	76	12,9	607	532	75	12,4	561	497	64	11,4
Réseau public (72 CS)	90 811	74 570	16 241	17,9	92 459	76 162	16 297	17,6	92 172	77 180	14 992	16,3
Masculin	46 565	36 614	9 951	21,4	47 409	37 460	9 949	21,0	47 346	38 259	9 087	19,2
Féminin	44 246	37 956	6 290	14,2	45 050	38 702	6 348	14,1	44 826	38 921	5 905	13,2
Ensemble du Québec³	95 891	78 986	16 905	17,6	97 652	80 748	16 904	17,3	97 275	81 696	15 579	16,0
Masculin	48 976	38 603	10 373	21,2	49 872	39 544	10 328	20,7	49 797	40 348	9 449	19,0
Féminin	95 891	78 986	16 905	17,6	47 780	41 204	6 576	13,8	47 478	41 348	6 130	12,9

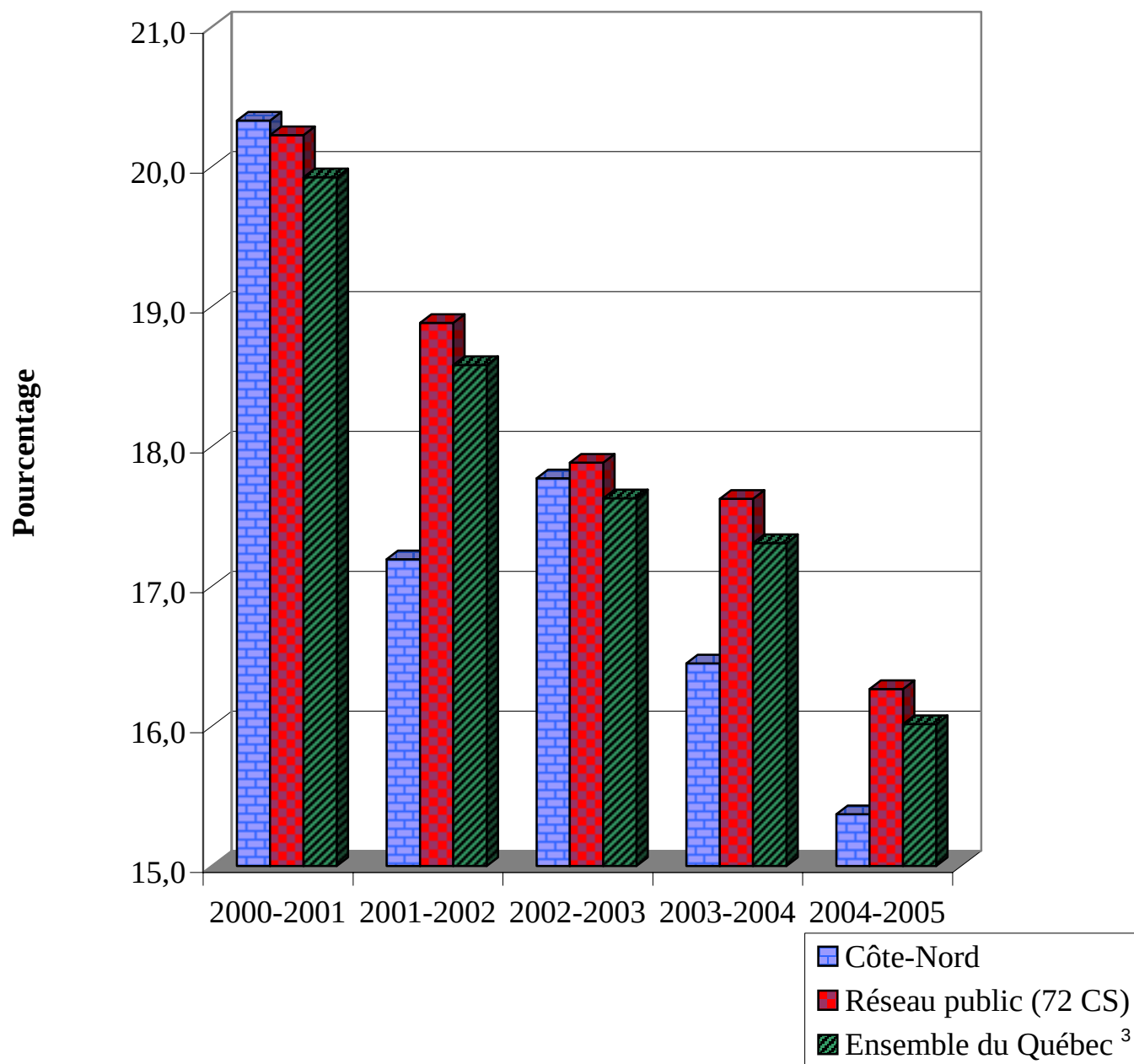
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Côte-Nord¹, qui passent au secondaire avec retard², de 2000-2001 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

2. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves
du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord, selon le sexe,
de 2001-2002 à 2003-2004

	Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2002-2003 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2003-2004 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
		N	N	%		N	N	%		N	N	%
CS du Littoral	65	42	23	35,4	61	37	24	39,3	60	43	17	28,3
Masculin	29	12	17	58,6	32	13	19	59,4	27	15	12	44,4
Féminin	36	30	6	16,7	29	24	5	17,2	33	28	5	15,2
CS de l'Estuaire	446	317	129	28,9	413	268	145	35,1	377	279	98	26,0
Masculin	212	128	84	39,6	211	120	91	43,1	191	129	62	32,5
Féminin	234	189	45	19,2	202	148	54	26,7	186	150	36	19,4
CS du Fer	319	243	76	23,8	340	260	80	23,5	345	237	108	31,3
Masculin	140	100	40	28,6	160	118	42	26,3	153	99	54	35,3
Féminin	179	143	36	20,1	180	142	38	21,1	192	138	54	28,1
CS de la Moyenne-Côte-Nord	66	56	10	15,2	59	47	12	20,3	44	34	10	22,7
Masculin	35	31	**	**	30	27	**	**	19	13	**	**
Féminin	31	25	**	**	29	20	**	**	25	21	**	**
Côte-Nord²	896	658	238	26,6	873	612	261	29,9	826	593	233	28,2
Masculin	416	271	145	34,9	433	278	155	35,8	390	256	134	34,4
Féminin	480	387	93	19,4	440	334	106	24,1	436	337	99	22,7
Réseau public (72 CS)	62 286	44 986	17 300	27,8	59 803	42 974	16 829	28,1	60 080	43 213	16 867	28,1
Masculin	30 901	20 008	10 893	35,3	29 424	18 845	10 579	36,0	30 021	19 382	10 639	35,4
Féminin	31 385	24 978	6 407	20,4	30 379	24 129	6 250	20,6	30 059	23 831	6 228	20,7
Ensemble du Québec³	75 428	56 559	18 869	25,0	72 730	54 543	18 187	25,0	73 989	55 553	18 436	24,9
Masculin	37 067	25 327	11 740	31,7	35 402	24 134	11 268	31,8	36 621	25 113	11 508	31,4
Féminin	38 361	31 232	7 129	18,6	37 328	30 409	6 919	18,5	37 368	30 440	6 928	18,5

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

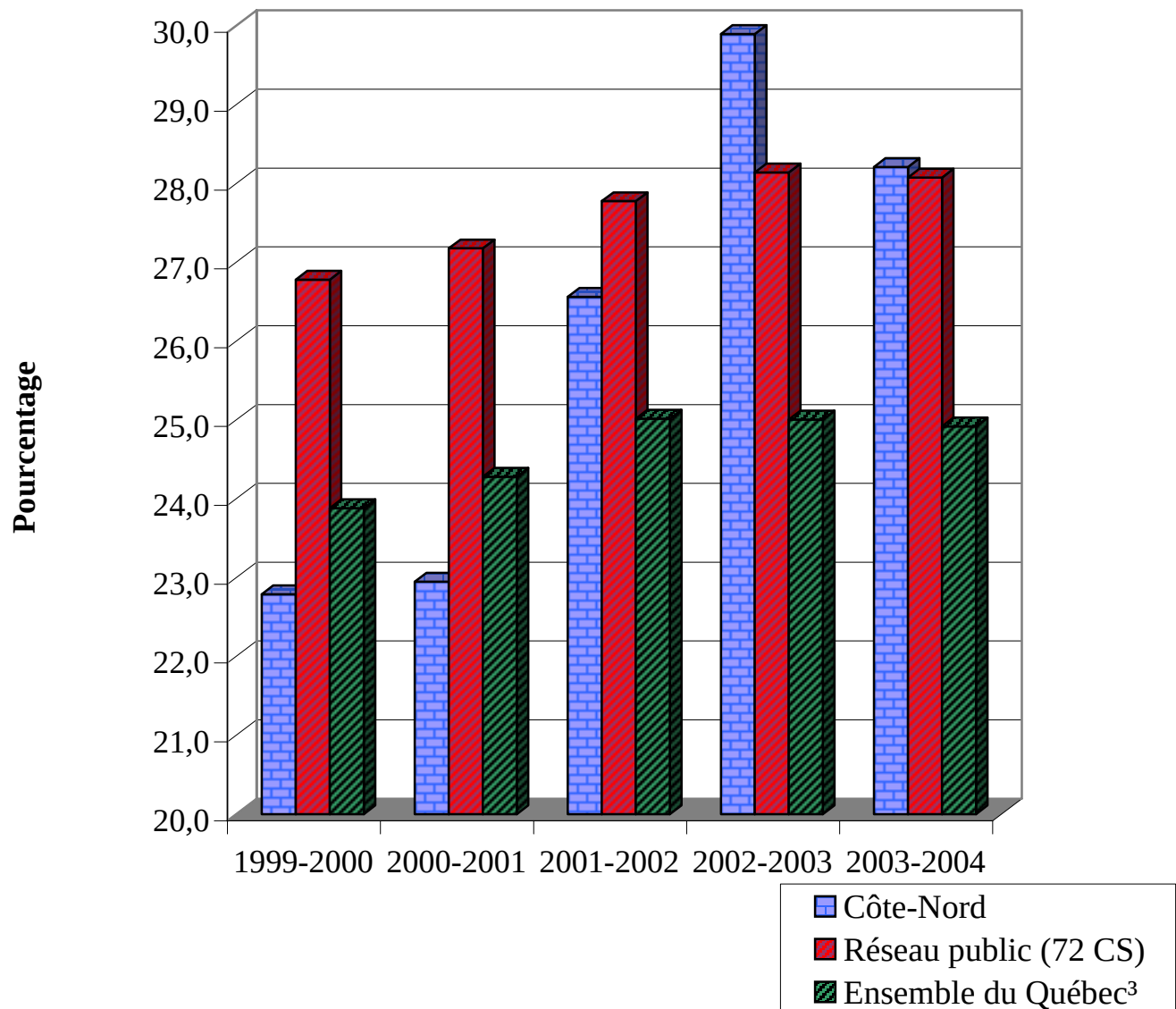
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

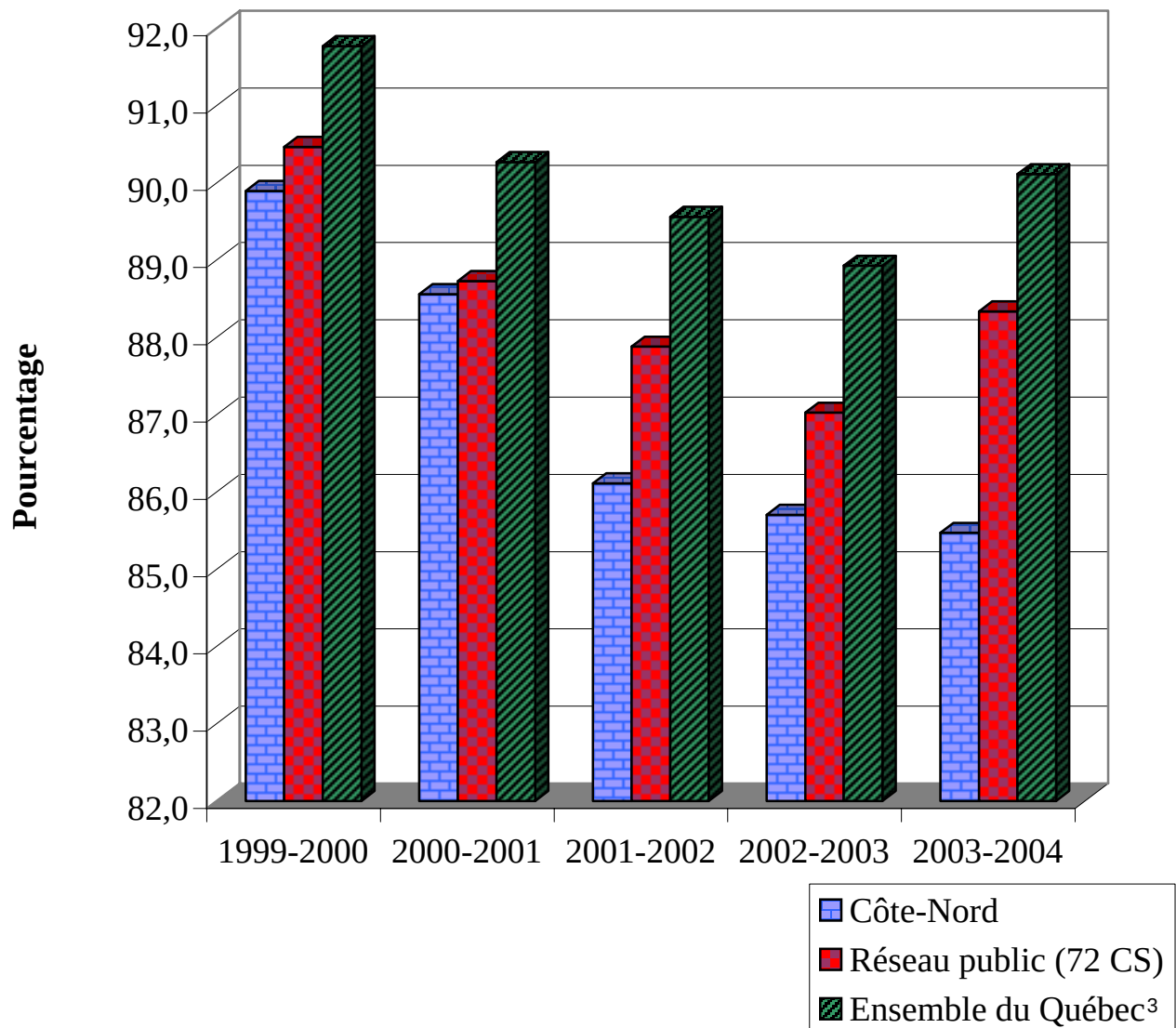
	Ensemble des épreuves 2001-2002			Ensemble des épreuves 2002-2003			Ensemble des épreuves 2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Littoral	302	237	78,5	329	265	80,5	289	219	75,8
Masculin	126	92	73,0	147	105	71,4	126	95	75,4
Féminin	176	145	82,4	182	160	87,9	163	124	76,1
CS de l'Estuaire	2 422	2 076	85,7	2 242	1 894	84,5	2 093	1 783	85,2
Masculin	1 142	972	85,1	1 094	917	83,8	1 030	861	83,6
Féminin	1 280	1 104	86,3	1 148	977	85,1	1 063	922	86,7
CS du Fer	1 909	1 647	86,3	1 821	1 590	87,3	1 848	1 597	86,4
Masculin	857	733	85,5	807	685	84,9	798	686	86,0
Féminin	1 052	914	86,9	1 014	905	89,3	1 050	911	86,8
CS de la Moyenne-Côte-Nord	342	324	94,7	301	273	90,7	285	260	91,2
Masculin	194	183	94,3	147	136	92,5	138	124	89,9
Féminin	148	141	95,3	154	137	89,0	147	136	92,5
Côte-Nord²	4 975	4 284	86,1	4 693	4 022	85,7	4 515	3 859	85,5
Masculin	2 319	1 980	85,4	2 195	1 843	84,0	2 092	1 766	84,4
Féminin	2 656	2 304	86,7	2 498	2 179	87,2	2 423	2 093	86,4
Réseau public (72 CS)	325 403	285 961	87,9	322 373	280 544	87,0	317 261	280 253	88,3
Masculin	153 281	132 742	86,6	152 766	131 131	85,8	150 560	131 607	87,4
Féminin	172 122	153 219	89,0	169 607	149 413	88,1	166 701	148 646	89,2
Ensemble du Québec³	398 573	356 961	89,6	397 338	353 337	88,9	395 162	356 091	90,1
Masculin	187 579	165 871	88,4	187 950	165 190	87,9	186 834	166 855	89,3
Féminin	210 994	191 090	90,6	209 388	188 147	89,9	208 328	189 236	90,8

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

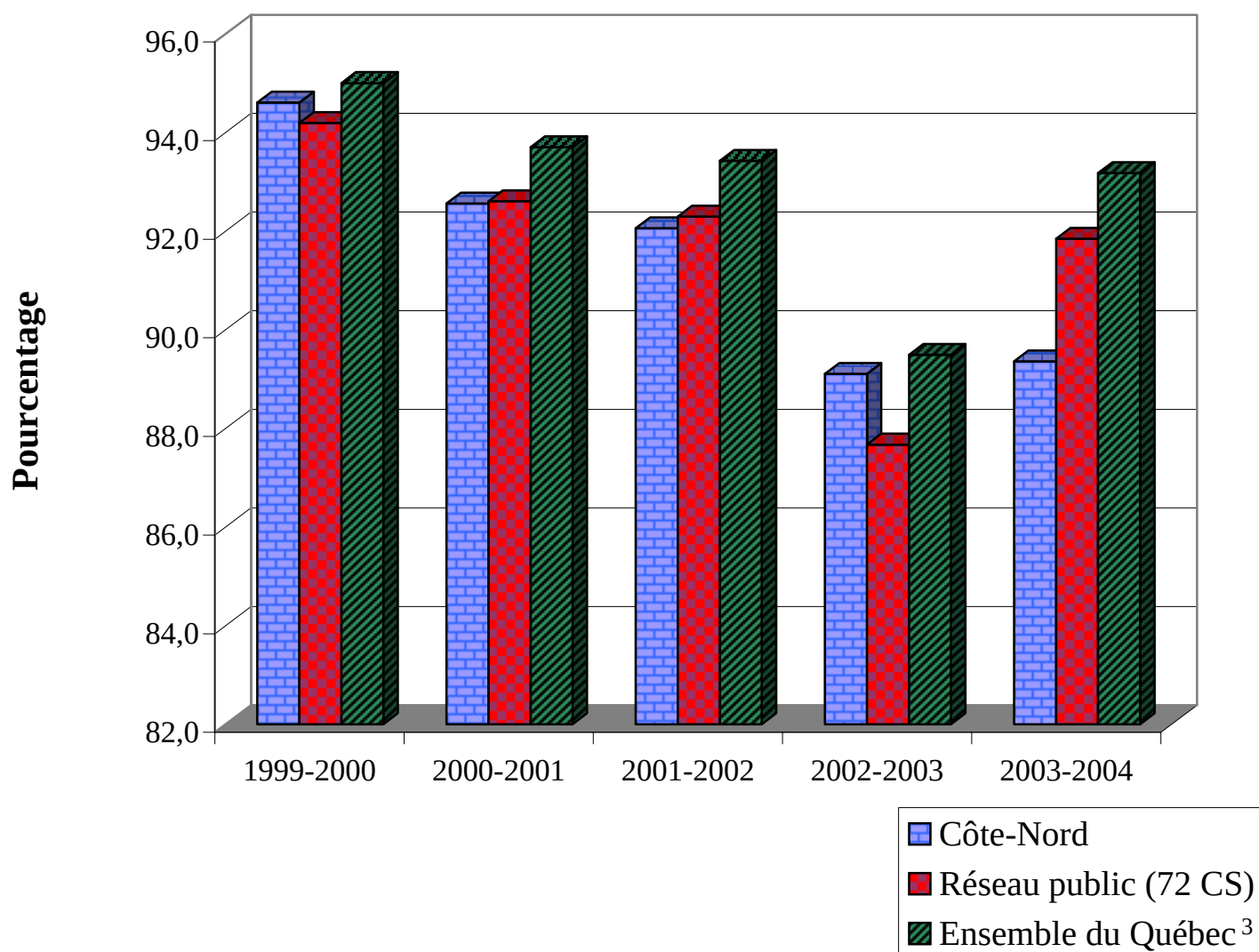
	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Littoral	15	15	100,0	17	15	88,2	18	16	88,9
Masculin	5	5	100,0	9	7	77,8	9	8	88,9
Féminin	10	10	100,0	8	8	100,0	9	8	88,9
CS de l'Estuaire	380	346	91,1	332	284	85,5	348	304	87,4
Masculin	161	140	87,0	155	125	80,6	166	138	83,1
Féminin	219	206	94,1	177	159	89,8	182	166	91,2
CS du Fer	287	263	91,6	278	257	92,4	279	254	91,0
Masculin	126	108	85,7	130	115	88,5	122	102	83,6
Féminin	161	155	96,3	148	142	95,9	157	152	96,8
CS de la Moyenne-Côte-Nord	61	60	98,4	52	49	94,2	41	39	95,1
Masculin	33	32	97,0	30	28	93,3	18	16	88,9
Féminin	28	28	100,0	22	21	95,5	23	23	100,0
Côte-Nord²	743	684	92,1	679	605	89,1	686	613	89,4
Masculin	325	285	87,7	324	275	84,9	315	264	83,8
Féminin	418	399	95,5	355	330	93,0	371	349	94,1
Réseau public (72 CS)	45 168	41 688	92,3	45 216	39 641	87,7	44 429	40 806	91,8
Masculin	20 289	17 968	88,6	20 389	16 872	82,8	20 273	17 888	88,2
Féminin	24 879	23 720	95,3	24 827	22 769	91,7	24 156	22 918	94,9
Ensemble du Québec³	55 840	52 167	93,4	55 914	50 037	89,5	55 585	51 792	93,2
Masculin	25 195	22 740	90,3	25 279	21 576	85,4	25 458	22 958	90,2
Féminin	30 645	29 427	96,0	30 635	28 461	92,9	30 127	28 834	95,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a une réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord²,
de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a une réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

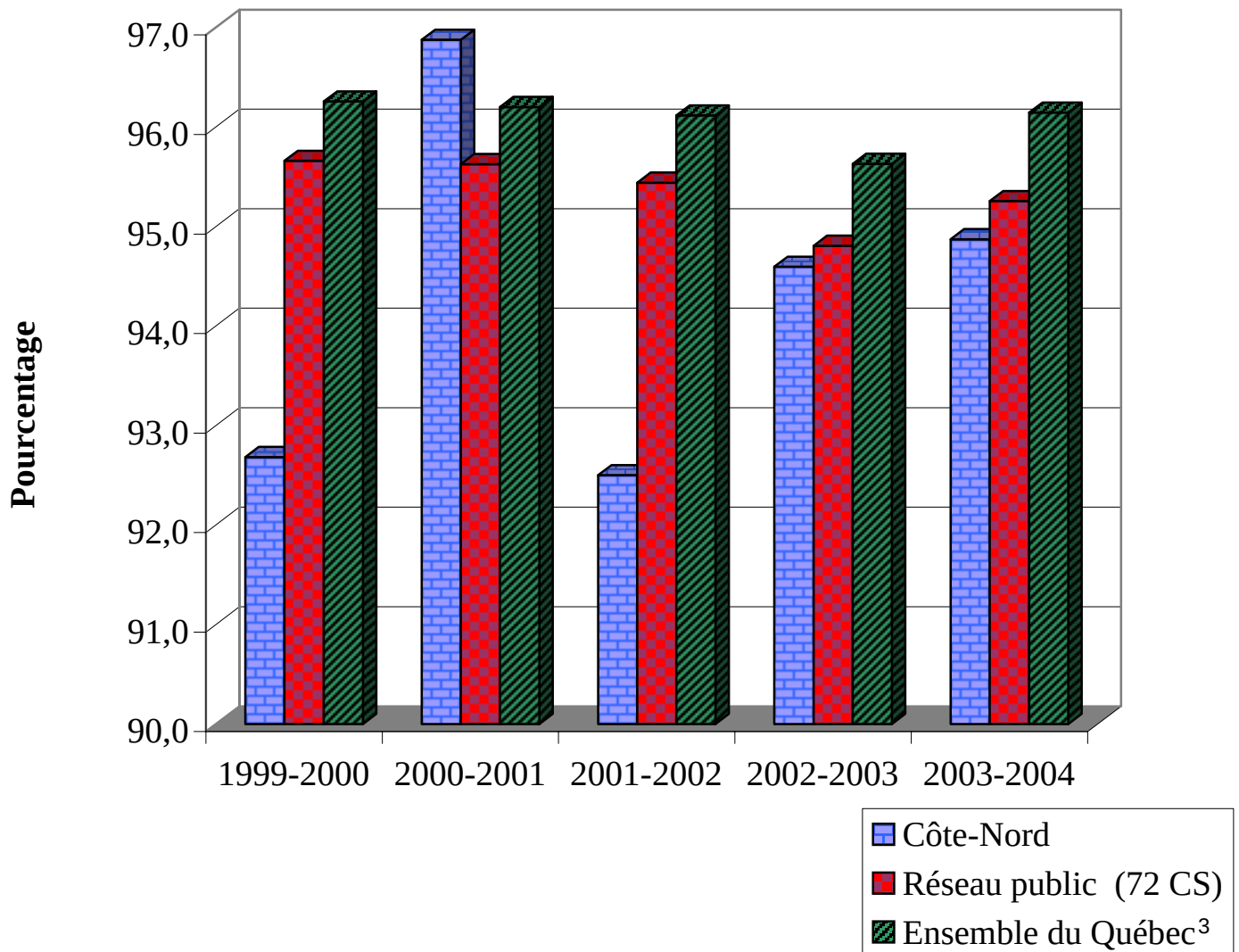
	Épreuve d'anglais, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Littoral	40	37	92,5	37	35	94,6	39	37	94,9
Masculin	16	13	81,3	16	14	87,5	13	12	92,3
Féminin	24	24	100,0	21	21	100,0	26	25	96,2
CS de l'Estuaire	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS du Fer	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Côte-Nord²	40	37	92,5	37	35	94,6	39	37	94,9
Masculin	16	13	81,3	16	14	87,5	13	12	92,3
Féminin	24	24	100,0	21	21	100,0	26	25	96,2
Réseau public (72 CS)	6 754	6 446	95,4	6 679	6 332	94,8	6 828	6 504	95,3
Masculin	3 375	3 155	93,5	3 192	2 962	92,8	3 300	3 076	93,2
Féminin	3 379	3 291	97,4	3 487	3 370	96,6	3 528	3 428	97,2
Ensemble du Québec³	8 391	8 065	96,1	8 396	8 029	95,6	8 712	8 376	96,1
Masculin	4 151	3 921	94,5	3 994	3 750	93,9	4 167	3 934	94,4
Féminin	4 240	4 144	97,7	4 402	4 279	97,2	4 545	4 442	97,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a une réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord²,
de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1999-2000 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de la Côte-Nord, selon le sexe

	Nouveaux inscrits dans un programme en formation professionnelle											
	en 1999-2000 ¹				en 2000-2001 ¹				en 2001-2002 ¹			
	Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme		
		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Littoral	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
CS de l'Estuaire	323	241	6	76,5	290	210	**	**	277	180	5	66,8
Masculin	203	147	**	**	163	113	**	**	155	97	**	**
Féminin	120	94	**	**	127	97	0	**	122	83	**	**
CS du Fer	182	143	0	78,6	158	118	**	**	170	133	**	**
Masculin	116	98	0	84,5	103	77	**	**	117	95	**	**
Féminin	66	45	0	68,2	55	41	**	**	53	38	0	**
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Côte-Nord³	505	384	6	77,2	448	328	8	75,0	447	313	6	71,4
Masculin	319	245	**	**	266	190	**	**	272	192	**	**
Féminin	186	139	**	**	182	138	**	**	175	121	**	**
Ensemble du Québec⁴	36 658	26 259	653	73,4	38 326	27 586	491	73,3	38 545	28 780	542	76,1
Masculin	19 988	14 320	313	73,2	21 162	15 036	287	72,4	21 813	16 187	296	75,6
Féminin	16 670	11 939	340	73,7	17 164	12 550	204	74,3	16 732	12 593	246	76,7

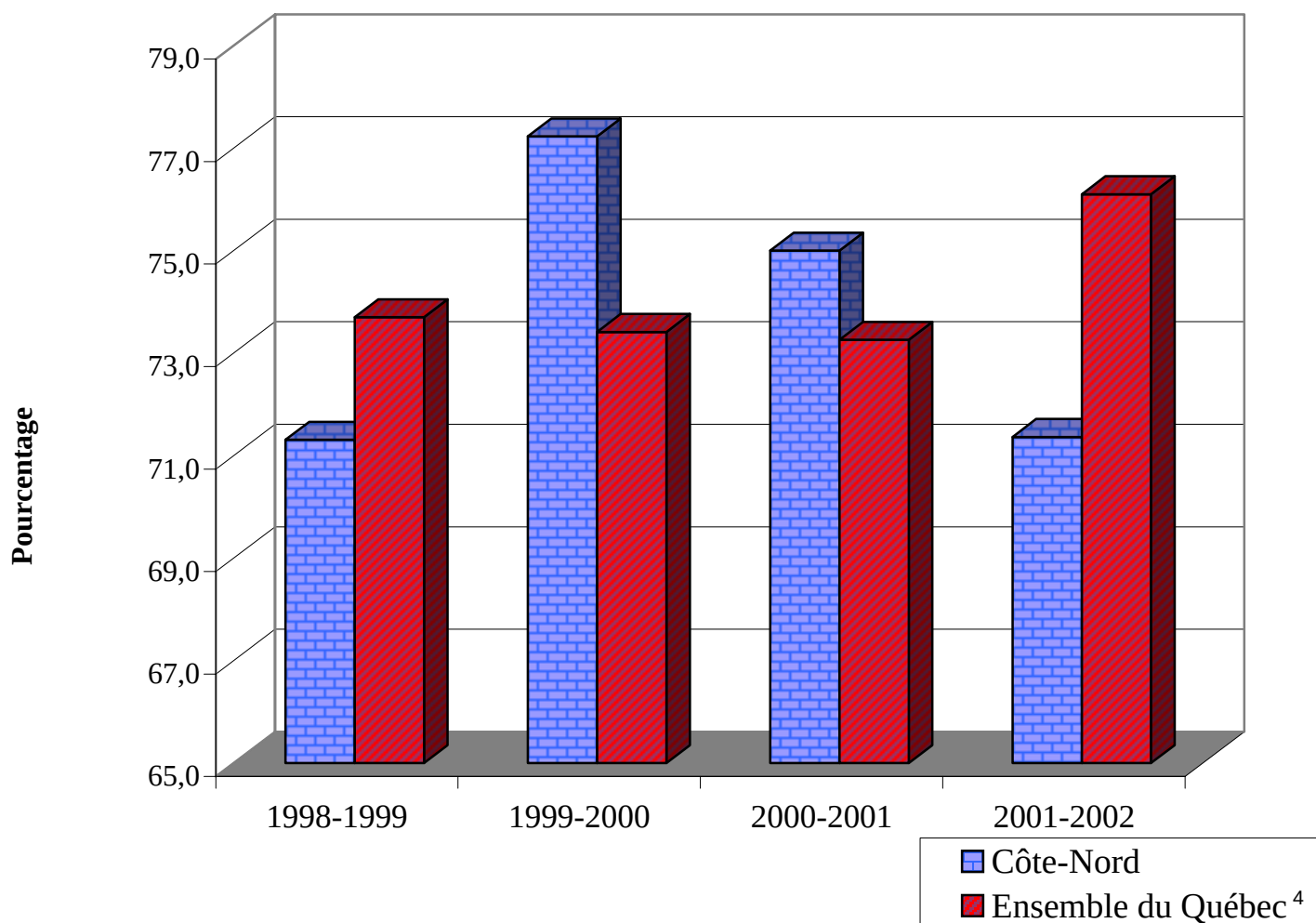
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1998-1999 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Côte-Nord³



1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000-2001, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Côte-Nord²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1998	Préuniversitaire	Total	282	48,2	74,5	0,4	0,4
		Masculin	106	33,0	67,9	0,9	0,0
		Féminin	176	57,4	78,4	0,0	0,6
	Technique	Total	203	29,1	57,7	2,5	6,4
		Masculin	116	23,2	57,0	1,7	7,8
		Féminin	87	36,7	58,5	3,4	4,6
	Accueil ou transition	Total	75	10,6	55,9	4,0	8,0
		Masculin	38	2,6	36,9	5,3	7,9
		Féminin	37	18,9	75,6	2,7	8,1
	Total	Total	560	36,3	65,9	1,6	3,6
		Masculin	260	24,2	58,4	1,9	4,6
		Féminin	300	46,6	72,2	1,3	2,7
1999	Préuniversitaire	Total	267	42,7	68,1	0,7	2,2
		Masculin	81	23,4	62,9	0,0	1,2
		Féminin	186	51,0	70,5	1,1	2,7
	Technique	Total	151	33,0	56,9	5,3	11,3
		Masculin	84	28,6	52,5	8,3	16,7
		Féminin	67	38,9	62,8	1,5	4,5
	Accueil ou transition	Total	64	7,8	46,9	4,7	10,9
		Masculin	47	8,5	40,3	6,4	14,9
		Féminin	17	5,9	64,7	0,0	0,0
	Total	Total	482	35,0	61,8	2,7	6,2
		Masculin	212	22,1	53,7	4,7	10,4
		Féminin	270	45,2	68,3	1,1	3,0

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.7 (Suite)

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Côte-Nord²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
2000	Préuniversitaire	Total	249	47,8	70,2	0,4	2,8
		Masculin	92	46,8	63,0	0,0	2,2
		Féminin	157	48,4	74,6	0,6	3,2
	Technique	Total	168	28,0		6,0	
		Masculin	79	16,5		10,1	
		Féminin	89	38,1		2,2	
	Accueil ou transition	Total	80	6,3		10,0	
		Masculin	51	3,9		15,7	
		Féminin	29	10,3		0,0	
	Total	Total	497	34,4		3,8	
		Masculin	222	26,2		7,2	
		Féminin	275	41,2		1,1	
2001	Préuniversitaire	Total	215	49,8		0,0	
		Masculin	86	39,6		0,0	
		Féminin	129	56,6		0,0	
	Technique	Total	126	25,4		1,6	
		Masculin	67	20,9		1,5	
		Féminin	59	30,5		1,7	
	Accueil ou transition	Total	96	13,5		7,3	
		Masculin	56	14,3		10,7	
		Féminin	40	12,5		2,5	
	Total	Total	437	34,7		2,1	
		Masculin	209	26,9		3,3	
		Féminin	228	42,1		0,9	

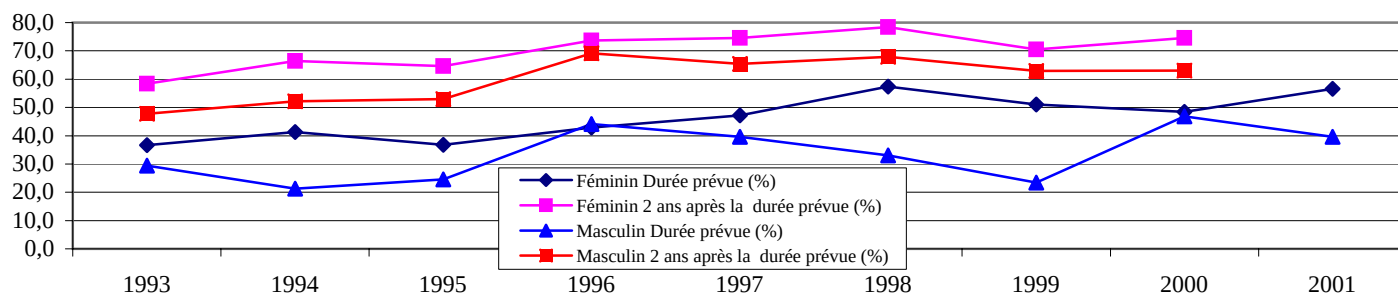
1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

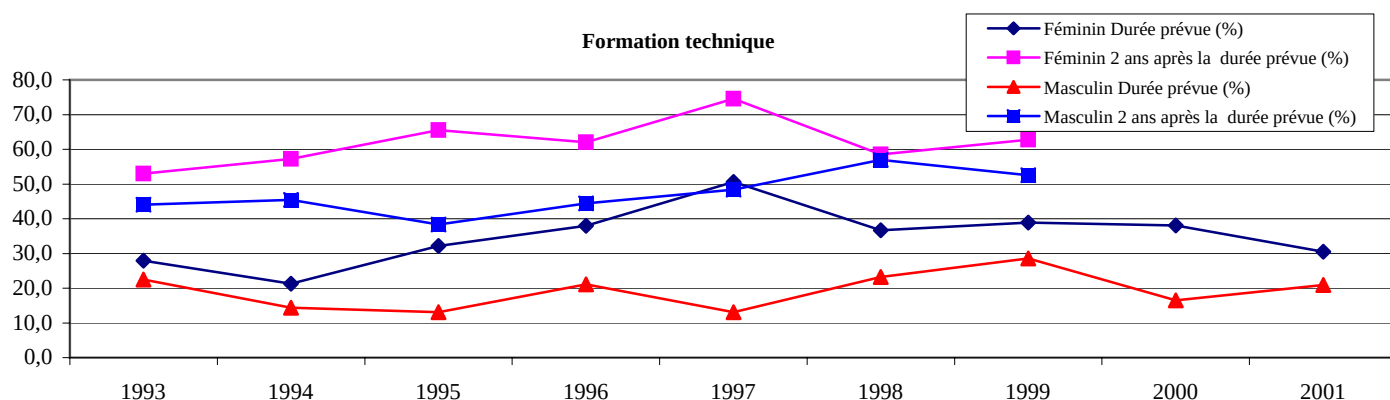
GRAPHIQUE 5.7

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹
à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial²
de la région de la Côte-Nord³, selon la durée prévue et deux ans après
la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1993 à 2001

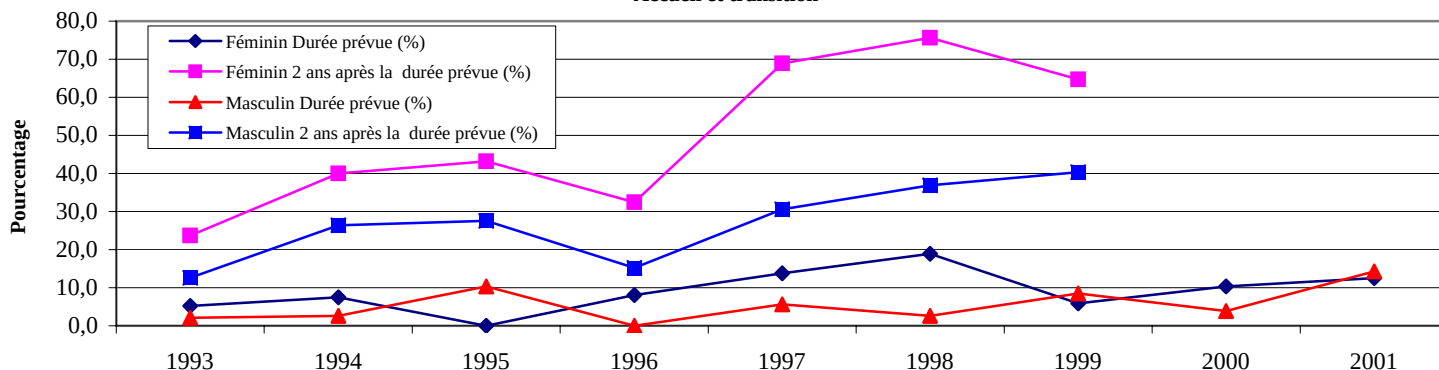
Formation préuniversitaire



Formation technique



Accueil et transition



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.8

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de la Côte-Nord et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 Nombre	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ² Nombre	Taux de passage à l'université à l'automne 2003 (étudiants réguliers à temps plein ²) %
Côte-Nord	PRÉUNIVERSITAIRE	162	136	84,0
	Hommes	53	46	86,8
	Femmes	109	90	82,6
	TECHNIQUE	167	26	15,6
	Hommes	66	12	18,2
	Femmes	101	14	13,9

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	23 081	18 554	80,4
	Hommes	8 435	6821	80,9
	Femmes	14 646	11 733	80,1
	TECHNIQUE	18 066	4 155	23,0
	Hommes	7 063	1 978	28,0
	Femmes	11 003	2 177	19,8

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Une personne est dite de statut régulier lorsqu'elle est admise à un programme d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus.

Source : DRSI, MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS) au 8 décembre 2004.